

ET VIVE LA CRISE !

Produire pour les besoins de la société ou produire pour les profits ? La banque privée zurichoise Vontobel vient de publier — à l'attention de ses clients, bien sûr, à la recherche de bons investissements — une enquête sur les bénéfices des entreprises. Après une montée légère en 1980 et 1981, ils ont fait, en moyenne, un véritable bond en avant : plus 16 o/o en 1982, plus 21,5 o/o en 1983 et une prévision de plus 23 o/o pour 1984. Les dizaines de milliers de travailleurs qui n'ont pas reçu la compensation complète du renchérissement apprécieront...

Même dans l'industrie des machines, qui a connu des pertes ces dernières années, on on escompte faire cinq fois plus de bénéfices cette année qu'en 1983.

En tête du peloton figurent bien entendu les banques. Les bénéfices records de cette année atteignent, pour les seules "trois grandes" (UBS, SBS, CS) 1287 millions en 1983, soit 16 o/o de plus que l'an dernier. Cela malgré la crise, l'endettement international accru et la récession, souligne avec fierté le président de l'Union de Banques Suisses. Il ne dit pas, bien entendu, que les banques imposent justement aux pays endettés des taux usuraires et qu'elles ont pompé le maximum aux locataires de ce pays en ne changeant pas les taux hypothécaires.

Ces bénéfices bancaires ne sont toutefois que les bénéfices inscrits en compte. Les réserves et amortissements — au total 1276 millions pour les trois grandes banques — s'y ajoutent. Même le journal financier de Zurich, la *Neue Zürcher Zeitung* (3 mars 1984) admet que "l'aspect exclusif de réserve domine". En clair : ces prétendus amortissements n'ont rien d'indispensable. Devant de tels résultats, les banques ne pouvaient plus ne pas donner un sucre aux actionnaires. Elles augmentent leurs dividendes. Leur bénéfice réel doit atteindre, cette année, entre 3,3 et 3,5 milliards de francs, bien plus de la moitié du capital. Sur ce montant, elles ne livrent que 650 millions aux impôts, soit 16 o/o. C'est tout simplement ridicule ! La Banque Nationale Suisse (BNS) ne fait pas exception : elle aussi fait des réserves et n'accorde que la portion congrue aux caisses fédérales — dont on ne cesse de nous dire qu'elles sont vides. Le contraste est si criant que la BNS a dû promettre, pour l'année prochaine, des versements plus substantiels. Mais déjà des financiers suisses proposent de consacrer cette manne, en priorité, à la "Garantie aux risques à l'exportation", en un mot à la garantie des profits.

Ainsi va l'économie capitaliste en "crise"... Son moteur est la rentabilité des investissements, et donc de ses profits. Mais ceux-ci — contrairement à ce qu'en dit la propagande — ne sont pas les emplois de demain. L'industrie des machines va se "rétablir" avec des milliers d'emplois en moins. Dans l'horlogerie la liquidation est en cours. Même dans les banques — qui n'ont accordé ni la pleine compensation du renchérissement, ni la semaine de 40 heures — les emplois ont diminué au Crédit Suisse. Répondre aux besoins sociaux — ici comme dans le tiers monde — ou produire pour le profit ? Certains disaient que ce n'était qu'une "vieille rengaine" marxiste...

La Brèche

La Brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

section suisse de la IV^e Internationale



Banques :

LE REVERS DES BÉNÉFICES

En mouvement



photo la brèche

Plus de 350 personnes ont manifesté le samedi 31 mars à Sainte-Croix. Regroupés derrière la banderole du Comité indépendant des travailleurs d'HPI, "Maintenons nos emplois là où ils sont", leur présence fit de cette manifestation une véritable "victoire sur la peur", comme devait le dire le chanteur Michel Bühler.

Ce succès, acquis contre la volonté de la FTMH (cf. notre article en page 8) témoignait de la volonté de lutte existant dans la région. Cette volonté que le PSO a constamment cherché à stimuler comme il s'en explique dans une lettre — largement distribuée parmi les travailleurs d'HPI — au secrétaire local de la FTMH, Carlo Villiger :

"(...) Notre but, à tous, est de faire qu'il n'y ait pas de licenciements, que le volume de l'emploi soit maintenu. Nous pensons que cela ne peut être obtenu que si la direction du trust sent que cette volonté est largement partagée par les travailleurs d'HPI et les salariés et couches populaires de toute la région ! Pour qu'elle le sente, il faut que cette volonté s'exprime.

"Elle s'est exprimée une première fois dans la pétition signée par 246 travailleurs de l'usine, par la solidarité déjà manifestée et nullement par des "éléments perturbateurs extérieurs à l'entreprise et à la localité". Ce succès n'a-t-il vraiment pas contribué à ce que "la direction cherche une solution" ainsi que tu l'affirmes ? Les commissions d'entreprise d'HPI auraient pu s'appuyer sur cette volonté largement majoritaire des travailleurs pour avancer dans les négociations au lieu d'essayer de la discréditer. Et une manifestation, comme celle de samedi 31 mars, n'est-elle par une manière utile de montrer que les décisions d'une entreprise comme HPI concernent bien plus que les salariés de l'usine ? Elles concernent leur famille, les autres travailleurs de la région (ne serait-ce que parce que le chômage fait toujours baisser le niveau des salaires), tous ceux et toutes celles qui d'une manière ou d'une autre vivent du fait que des centaines de travailleurs sont employés par HPI. Manifester sa volonté de ne pas accepter que le tissu social et économique d'une région entière s'effondre, est-ce aller à fin contraire des objectifs de ceux de HPI ? Certes lutter n'aboutit pas obligatoirement à la victoire, mais renoncer à la lutte, c'est perdre d'avance !

"Montrer qu'une solidarité existe, est-ce vraiment mettre les travailleurs d'HPI dans une mauvaise situation pour faire valoir leurs inquiétudes et leurs exigences ? Nous ne le pensons pas, nous affirmons même le contraire. Cette pression — qui n'est nullement "l'épreuve de force" que tu décries, car la véritable "épreuve de force" c'est la direction d'HPI-Olivetti qui l'a décidée — permet de placer la direction devant ses responsabilités. Nous savons par expérience qu'un patron qui restructure ne tient pas compte naturellement des intérêts de la majorité de la population d'une région. (...)"

Fribourg : PÉTITION-ÉCLAIR CONTRE STUPIDITÉ POLITIQUE

A l'heure où l'abonnement-environnement pour les transports publics connaît un succès sans précédent à Bâle*, les Transports en commun fribourgeois (TF) se distinguent en augmentant le prix de l'abonnement sur leur réseau. Désormais, il faudra payer plus cher à Fribourg que dans la plupart des villes suisses pour voyager sur un réseau des plus exigus.

Pareille stupidité nécessitait une réaction, qui fut rapide et massive. En moins de deux semaines, 4500 signatures ont été collectées pour protester contre cette hausse et pour réclamer de meilleurs transports publics. Malgré cela, le conseil communal et la direction

des TF maintiennent la hausse, tout en prétendant qu'ils poursuivent les mêmes buts que les pétitionnaires !

Le comité de pétition (diverses associations écologiques, les syndicats chrétiens, le Parti chrétien-social et le PSO) va continuer son action. Le Parti socialiste, qui n'a pas soutenu la pétition, semble accepter de se joindre aux autres groupements. L'enjeu : donner la priorité aux transports publics et rendre le centre-ville aux piétons.

* Pour 35 francs par mois, on peut utiliser sans restrictions l'ensemble du réseau urbain des Deux-Bâles.

Lausanne :

RÉFÉRENDUM CONTRE LES DÉMOLITIONS

Le Parti socialiste ouvrier et Alternative démocratique lancent un référendum communal contre la démolition de l'immeuble no 4 du Grand-Saint-Jean.

En effet ce bâtiment est solide et bien construit. Il comporte sept logements spacieux et fort convenablement équipés. Il mérite d'être rafraîchi. Nous avons apporté la preuve qu'une rénovation est possible sans entraîner une importante hausse des loyers. Chose importante : les habitants pourraient rester en place durant les travaux. Par ailleurs, en démolissant ce bâtiment, une fois de plus on efface un témoin de l'évolution de notre ville.

La Municipalité en a décidé autrement : cette belle maison sera rasée ! Tant mieux pour le promoteur ! En lieu et place des boutiques et des vitrines aguichantes : une banque ! Animation du quartier : quelques logements de luxe. Non mais !

Depuis les années cinquante, la Ville de Lausanne a permis la démolition ou le changement d'affectation de près de dix mille logements. En lieu et place on a construit des bureaux, des banques et des logements inabordables pour la majorité des locataires. D'autres milliers d'appartements ont subi une rénovation luxueuse. Les congés-ventes pleuvent : "Achetez ou partez !" Que disparaissent, impitoyablement, personnes âgées, familles de condition modeste, petits commerçants et autres artisans !

Locataires qui vous sentez menacés, citoyens amoureux de votre ville, vous ne pouvez accepter cette politique, politique qui fait fi de l'intérêt général, au bénéfice des seuls promoteurs !

Signez et faites signer ce référendum avant le 19 avril 1984. Des feuilles sont disponibles au local du PSO, 3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, tél. : 021 / 23 05 91.

SOLIDARITÉ AMÉRIQUE CENTRALE

Genève : Jeudi 5 avril, le large Rassemblement contre l'intervention des Etats-Unis en Amérique centrale (plus de 25 partis, syndicats, organisations) a remis à la Mission des USA plus de 6000 signatures sous la pétition qu'il a lancée au début de cette année.

Lausanne : Samedi 14 avril, soirée d'information sur les Indiens Miskitos à 19h30, CUC, 29, bd de Grancy. Org. : Heks, Swissaid, Comité Nicaragua — Salvador. Avec une délégation du Nicaragua.

Yverdon : Jeudi 29 mars, une centaine de personnes ont assisté à la soirée du Comité Amérique centrale d'Yverdon. Le film *Une autre chanson*, sur l'activité culturelle des paysans, et une intervention de G. Vargas, représentant du Nicaragua à l'ONU, ont ouvert cette soirée, suivie d'une discussion.

Brigades au Nicaragua : Le 2 mai, au Centre universitaire protestant (2, avenue du Mail, Genève) se tiendra une soirée de préparation aux brigades internationales pour le Nicaragua, l'été prochain. Trois semaines de travail, trois semaines de voyage, pour 2000-2500 francs. Renseignements : F. Hemmler, Genève, tél. : 022 / 35 11 83.

Guatemala :

A la mémoire de Alberto Fuentes Mohr

Nous avons reçu du Parti socialiste démocratique du Guatemala (Internationale socialiste) une déclaration publiée à la mémoire de Alberto Fuentes Mohr, son secrétaire général assassiné il y a cinq ans par la dictature. En voici un extrait :

"Le PSD rend aujourd'hui hommage à la mémoire d'Alberto Fuentes Mohr et, fidèle à sa pensée, s'affirme comme l'expression du socialisme démocratique guatémalteque, fondement de notre programme politique (...) Au cours des cinq dernières années, la situation sociale et économique n'a cessé de se détériorer : des milliers de chômeurs errent dans les rues, l'immense majorité des familles subit les coups de l'injustice, des bas salaires, dans les entreprises les travailleurs subissent une baisse drastique du salaire minimum fixé. Ouvriers, paysans, employés d'Etat ou de commerce renoncent à réclamer leurs droits devant le risque de perdre leur emploi ou leur vie. Des milliers de pauvres, déplacés, remplissent la capitale, s'exilent ou rejoignent la lutte violente qui tend à se poursuivre indéfiniment (...) Le PSD continuera à lutter, dans les conditions existantes, pour impulser une option démocratique en partant de la résistance pacifique, à laquelle nous nous identifions, et d'une participation électorale, si les conditions minimales de celle-ci sont remplies."

À propos

Genève :

AVEC CEUX D'HISPANO

Avant l'annonce des licenciements et de la fermeture, le PSO diffuse un tract devant Hispano : "Assez de cachotteries, la vérité tout de suite !" (27 mars). Le jeudi 29 mars, dès 6 heures du matin, avant l'annonce officielle des mesures, une quinzaine de membres et sympathisants du PSO tiennent un piquet devant l'entreprise avec une banderole et un tract : "Non à la fermeture d'Hispano".

Lundi 2 avril, nouveau tract avant l'assemblée du personnel pour préconiser la reprise d'Hispano par l'Etat de Genève, en attendant qu'un acquéreur se présente. Mardi 3, tract sur toute la métallurgie : pour sauver l'emploi, il faut créer une régie industrielle publique, Jeudi 5, une assemblée publique pour la défense d'Hispano. Lundi 9, nouveau tract à Hispano : sauver l'usine pour sauver la métallurgie. L'affiche — en couverture de ce numéro — est collée dans la ville.

Tessin :

UN ÉLU À CHIASSO

Succès pour la section tessinoise du PSO. Elle se présentait pour la première fois aux élections communales, à Chiasso seulement. Le test a réussi : Matteo Strefico, cheminot, syndiqué SEV, membre de la présidence du cartel syndical cantonal et candidat du PSO est élu avec 535 voix. La liste d'Union de la gauche à laquelle nous participions (PSA, PdT, PSO et indépendants) recueillie 13,3 o/o (401 voix). Les socialistes perdent, pour avoir refusé l'apparementement, leurs deux sièges à l'exécutif communal (et un siège au législatif).

Tessin :

INITIATIVE DU PSL/PSO POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En trois jours, durant le week-end des élections communales tessinoises, le PSL (Partito socialista dei lavoratori / PSO) a recueilli plus des 7000 signatures nécessaires pour une initiative cantonale sur la formation professionnelle. Il s'agit même de deux initiatives simultanées (15 000 signatures au total), l'une exigeant la création d'écoles d'arts et métiers dans les principaux centres du canton, l'autre pour un fonds cantonal finançant ces mesures par une taxe patronale de 0,2 à 0,5 o/o de la masse salariale. Ce succès montre l'acuité du problème de l'apprentissage et du chômage au Tessin.

INITIATIVE 40 HEURES

Le Parti socialiste ouvrier (PSO) a remis à l'Union syndicale suisse 12 000 signatures recueillies, sur le plan national, par le PSO en faveur de l'initiative pour la semaine de 40 heures. Ce résultat ne tient pas compte de la participation des militants du PSO à la récolte dans leurs sections syndicales.

Dans sa réponse, l'USS remercie les membres du PSO pour leur "contribution active au succès de l'initiative dans le cadre des structures syndicales".

SOMMAIRE

EDITORIAL

Et vive la crise !

1

POLITIQUE

Hispano licencié : Bühler tue l'emploi

3

Pour une Suisse sans armée : Abolir l'armée ?

3

bien sûr !

Socialistes au gouvernement : Les petits pas

8

du père Otto...

Neuchâtel, travail de nuit des femmes :

8

Myopie socialiste

SOCIAL

Fonction publique : L'Etat contre les

4

fonctionnaires

— Personnel fédéral : Attendre c'est reculer

4

— Vaud : Pour les 40 heures

4

— Genève : L'Etat refuse tout

4

Genève : Sauver Hispano pour sauver

5

la métallurgie genevoise

Horlogerie : le démantèlement est "négocié"

5

HPI : La FTMH et l'emploi

8

DOSSIER

Banques : le revers des bénéfices (intervention

6-7

de Tobias Bauer au Crédit Suisse)

Monsieur Gut voit rouge !

7

INTERNATIONAL

NICARAGUA : Un acte de piraterie

9

RFA : Arguments syndicaux pour les 35 heures

9

POLOGNE : Les travailleurs au pressoir

10

Un ancien dirigeant de Solidarité est prié

10

de quitter la France

ART et résistance, entretien avec Sixto

11

(MIR, Chili)

L'ÉVÈNEMENT

FRANCE : 84, l'année de tous les dangers

12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50
une année, env. ouverte . . . 45.—
une année, env. fermée . . . 55.—
une année, étranger (Europe) . 80.—
abonnement de soutien . . . 100.—

Administration :

La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne

Editeur responsable C.A. Udry

Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

Hispano licencié :

A l'issue de la manifestation des travailleurs d'Hispano-Oerlikon (Genève) contre les licenciements et la fermeture annoncée de l'entreprise, le député vigilant François Thorens, chef du personnel, déclarait au journal *La Suisse* : "Nous récoltons aujourd'hui les effets négatifs de la dernière initiative contre les exportations d'armements".

Le député xénophobe genevois ne fait que répéter les arguments de Buehrle : de grosses commandes auraient été acheminées vers des filiales en Angleterre et en Italie, pour tourner la législation suisse et exporter des armes vers des zones en conflit (Malouines, Moyen-Orient, etc.). C'est ainsi que le mouvement pacifiste jouerait contre les intérêts des travailleurs...

Qu'en est-il en réalité ? Le transfert de plusieurs grosses commandes vers des filiales est le résultat d'un processus beaucoup plus compliqué, qui ne découle que marginalement des législations restrictives sur l'exportation d'armes. Pour une raison d'abord. Ces dispositions légales sont très limitées et il y a beaucoup de moyens de les contourner : exportation vers un pays en paix, avec réexpédition ultérieure au véritable destinataire, par exemple. En réalité, si Buehrle produit en Angleterre pour la marine britannique, c'est surtout parce que c'est une condition fixée

Bührle tue l'emploi

par le gouvernement Thatcher pour qu'il décroche la commande.

Quant au fond, nous ne le répéterons jamais assez, la production d'armements est néfaste à moyen et long terme pour l'emploi. Les raisons en sont connues :

- * Les dépenses militaires se font au détriment des dépenses sociales, et donc de la consommation des masses salariées. Ceci a une incidence négative sur l'emploi dans les entreprises tournées vers le marché intérieur.

- * En raison des technologies avancées nécessaires à la production d'armes modernes, ce type de production nécessite d'énormes investissements en capitaux mais ne crée pas beaucoup de postes de travail.

- * L'innovation dans le domaine militaire n'est pas facilement transférable à la recherche industrielle civile. C'est ainsi que les pays qui mobilisent une grande partie de leurs capacités d'innovation dans le domaine militaire sont souvent à la traîne pour l'innovation industrielle (France et Angleterre, par exemple).

- * La production d'armes est un secteur industriel particulièrement fragile et instable. A de grosses commandes, succèdent des périodes de vide total : l'évolution est en dents de scie ! De plus, comme le disent les responsables des commissions du personnel d'Hispano, "l'armement suisse n'a aucun avenir, n'étant pas assez compétitif".

Aux USA, Les Aspins, député au Congrès, a estimé pour 1972 qu'un milliard de dollars de dépenses publiques d'armement crée 35 000 emplois contre 75 000 dans la construction, 77 000 dans les services de santé et 100 000 dans l'éducation.

L'industrie d'armements est néfaste pour l'emploi, c'est un formidable gaspillage, elle contribue à alimenter des régimes sanguinaires. Le mouvement ouvrier devrait donc se fixer un objectif : sa nationalisation pour rendre possible un plan de reconversion industriel orienté vers la satisfaction des besoins sociaux (équipements contre la pollution, moyens de transports, production d'énergie, appareils médicaux, etc.).

Une telle diversification permettrait non seulement de maintenir les emplois, mais rendrait aussi possible la création de nouveaux postes de travail. Au lieu d'arroser de canons les champs de bataille du tiers monde, la Suisse pourrait ainsi exporter vers ces pays des équipements qui leur font cruellement défaut.

J. Borgeaud



Pour une Suisse sans armée :

ABOLIR L'ARMÉE? BIEN SÛR!

Le 19 mars 1984, plus de 150 personnes — la plupart sans aucune affiliation politique — ont décidé de lancer en mars 1985 une initiative pour l'abolition de l'armée. S'agit-il d'un simple ballon d'essai pour grands phraseurs ou plutôt de l'activation politique d'un secteur, avant tout jeune, du mouvement pour la paix ? La seconde variante s'impose, si l'on en juge d'après le climat de discussion et la volonté d'agir qui se sont dégagés lors de cette assemblée générale du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA).

Le lien entre le mouvement jeunes des années quatre-vingt et du GSsA saute aux yeux. Ce mouvement a exprimé une volonté de rupture totale avec la société bourgeoise — dont le mot d'ordre "no future" (pas d'avenir) est la meilleure expression. Toutefois, il est marqué par un sentiment et une expérience d'impuissance relative. Car la révolte des jeunes ne trouva pas immédiatement un écho social plus large et n'a pu se fondre dans des mouvements de protestation portés par d'autres couches de la société.

Abolissez l'armée — subito !

Par ailleurs les formes d'action radicales du mouvement et son énergie débordante ne se combinaient pas avec une politisation ou des revendications très articulées. La revendication d'abolir l'armée est, de ce point de vue, différente.

Cette exigence trouvera un écho diffus dans un mouvement plus large — le mouvement pour la paix. Ainsi, lors de la première grande manifestation, en décembre 1981, on vit un manifestant sauter sur le podium pour demander l'inclusion de l'abolition de l'armée dans la plate-forme — avec les applaudissements de la majorité des personnes présentes ! Lors de la deuxième manifestation, on a pu remarquer que le service civil et le droit de référendum sur les crédits militaires avaient un grand écho.

Finie, la "mob" à papa

Depuis 1968, la crise des valeurs (ordre, discipline et hiérarchie) frappe fortement l'institution militaire. La jeunesse accepte beaucoup moins que par le passé l'embrigadement militaire. La croissance du nombre des objecteurs et des jeunes qui tentent d'échapper au service en

est l'illustration, tout comme l'existence ténue de comités de soldats.

Cette crise est d'autant plus marquée dans la jeunesse que le mythe du "réduit national" s'est trouvé radicalement remis en cause par le développement de l'arme atomique. Qui peut en effet valablement soutenir que l'armée helvétique puisse être d'un quelconque recours, même enterrée dans son réduit national, dans une guerre européenne qui aura forcément un aspect mixte, conventionnel et atomique ? Autant d'abris de protection civile n'y changeront rien. C'est la véritable raison de l'intégration de fait de l'armée suisse dans l'OTAN et du soutien accordé par le Conseil fédéral à l'effort de réarmement américain.

Le refus des milliards pour l'armement

Un aspect plus conjoncturel explique la volonté d'abolir l'armée. Pour pallier le manque de crédibilité relatif de son armée, la bourgeoisie s'est lancée, au grand profit des trusts de l'armement, dans une spirale d'achats d'armements conventionnels. Une telle armée sera inutile quand l'Europe brûlera — mais s'avérera très efficace pour le maintien de "l'ordre intérieur". La militarisation de la société est renforcée. L'opposition à cette politique est diffuse mais large et diverse. Outre les manifestations pour la paix, il y a eu l'initiative contre la place d'armes de Rothenthurm et, récemment, une série de votations serrées au plan communal sur des crédits pour des installations de protection civile ou des stands de tir.

Une initiative qui fera encore parler d'elle

Les discussions et les activités sur et autour de cette initiative ont

déjà été nombreuses. Elles vont augmenter. Car, il ne fait aucun doute qu'un secteur de la jeunesse, lié au mouvement pour la paix, s'identifie à elle. C'est une occasion importante de construire un courant antimilitariste radical en Suisse, renouant avec les meilleures traditions antimilitaristes de la jeunesse des années vingt.

C'est pourquoi le PSO a décidé de soutenir le GSsA et ses efforts pour lancer une initiative en faveur de l'abolition de l'armée.

A. Meylan

CES STUPIDES OISEAUX

La lettre de lecteur suivante, remise par un militant du PSO de Zoug aux journaux locaux, n'a pas été publiée. Le lecteur comprendra pourquoi.

"Quand j'ai entendu que deux avions militaires se sont écrasés dans l'Entlebuch, j'ai d'abord jubilé : deux "trubliions" de moins ! Presque chaque jour, ils violent l'espace au-dessus de chez moi, avec leur "bang" supersonique et les gaz qu'ils font retomber sur ma tête. Si Guillaume Tell vivait encore, il installerait sûrement sur son balcon un canon DCA pour tirer ces stupides oiseaux du DMF..."

"Mais sur ces deux Hunter tombés, l'un a fini dans les marais du Tuten-see, placé sous protection naturelle. Le DMF s'est empressé d'expliquer que les eaux profondes ne sont pas en danger parce que le carburant s'est évaporé. Qu'un chimiste m'explique comment du kérosène s'évapore sous quatre mètres de marécage ! Mais nous ne devrions pas trop nous inquiéter. Ceci fait partie de la publicité pour Rothenthurm : si tu veux conserver un marais, mets-le sous administration du DMF !

"De telles atteintes à l'environnement sont superflues. Elles montrent ce que la "défense nationale" a de contestable. Le militarisme contribue à détruire ce qu'il prétend défendre. Ce n'est pour moi qu'une raison de plus d'abolir au plus vite l'armée. Nous n'avons pas besoin d'une défense nationale militaire, mais sociale. Car l'ennemi ne vient pas de l'extérieur. Il est en Suisse, détruit notre environnement, démonte les emplois et les salaires, nous soumet à un contrôle accru et parle de liberté en pensant au seul droit d'exploiter les autres, en s'engraissant soi-même."

Fonction publique :

L'ÉTAT CONTRE LES FONCTIONNAIRES

"C'est la reprise", titrent les économistes. La reprise des licenciements, constatent les travailleurs du privé. La reprise — sans vergogne ! — des contrats d'armement, pour lesquels l'Etat est prêt à s'endetter, tandis que l'austérité frappe les dépenses sociales et les conditions de travail des fonctionnaires. Dans ce contexte, où le chômage dure, les revendications du secteur public gagnent une importance particulière. Patrons et gouvernement le savent : ils répètent sans cesse que "les fonctionnaires sont privilégiés". Avec 44 heures par semaine

pour le personnel fédéral ! Avec la compensation du renchérissement mise en cause et une attaque systématique à tous les acquis ! En fait, justement à cause du chômage, une lutte décidée du personnel de la fonction publique est plus que jamais importante : abaisser le temps de travail crée des emplois, défend et améliore les acquis favorise la lutte de tous les travailleurs. Les exemples qui suivent montrent cette préoccupation dans certains secteurs de la fonction publique, où des actions revendicatives sont engagées.

Personnel fédéral :

Attendre, c'est reculer

Depuis la manifestation de 35 000 fonctionnaires à Berne, pour la diminution du temps de travail, l'Union fédérative, syndicat faïtier du personnel fédéral, n'impulse aucune mobilisation et se borne à soutenir, au parlement, les propositions "les moins graves" contre les autres.

Le Conseil fédéral et le parlement, eux, continuent d'agir de plus belle ! Le renchérissement semestriel a été aboli, les 42 heures... promises pour 1986. En attendant, on compresse les effectifs. En 1982, l'estimation portait à 4000 les embauches nécessaires pour passer des 44 aux 42 heures. Aujourd'hui, le Conseil fédéral impose une rationalisation systématique du personnel et propose des hausses d'effectifs dans quelques services seulement (douanes, entreprises du Départe-

ment Militaire, PTT). Enfin, il veut introduire davantage de postes à mi-temps. Les partisans de cette "solution" dans l'Union syndicale feraient mieux d'y réfléchir à deux fois. Cette mesure, comme les autres, aggrave non seulement les conditions de travail mais aussi la qualité des services.

Au Mendrisiotto (Tessin), la section de l'Union PTT a cherché à sortir de cette impasse. A l'assemblée de l'Union locale tessinoise, présidée par F. Bobbiani, elle a proposé la motion suivante :

"1. une information complète sur l'état réel des négociations doit être diffusée dans tous les groupes, 2. une manifestation nationale (ou régionale tenue par les Unions locales) doit être organisée sur les deux points suivants :

— compensation semestrielle du

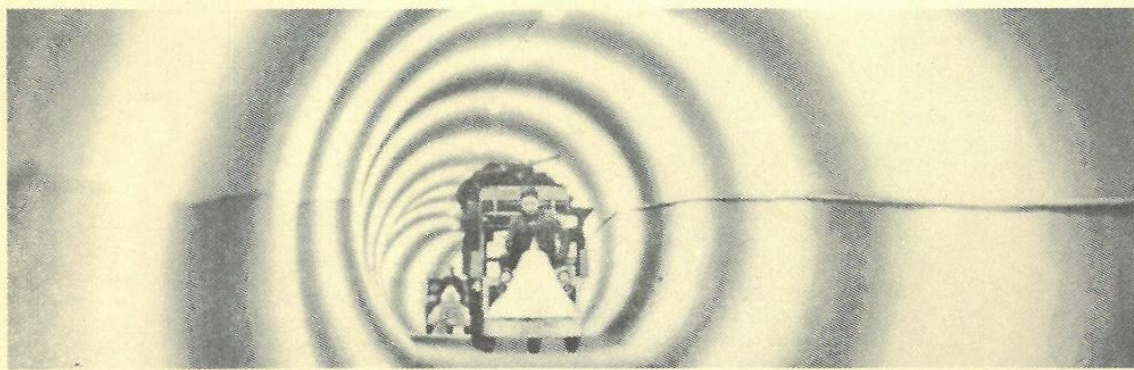
coût de la vie,

— introduction de la semaine de 42 heures dès le 1er janvier 1985;

3. Si le Conseil fédéral et le parlement maintenaient leur position antérieure, l'Union locale tessinoise demande à l'Union fédérative d'organiser un arrêt de travail symbolique de 10 minutes de tout le personnel fédéral."

Violemment combattue par F. Bobbiani, cette motion a été repoussée après une large discussion, sur pression de la direction. Elle permettait pourtant d'avancer, alors que la direction syndicale, à force d'attendre, recule. Isolée au Tessin, cette démarche ne suffit pas à modifier l'attitude de l'Union fédérative. Mais si elle était reprise ailleurs... ?

correspondant



Vaud :

POUR LES 40 HEURES

La section Vaud-Etat du Syndicat des services publics (SSP/VPOD) vient de déposer une pétition comportant 2000 signatures. Les travailleurs et travailleuses du secteur public ont ainsi fait savoir au Grand Conseil vaudois leur refus de voir leurs conditions de travail et de salaire piétinées, refus aussi de voir passer certains secteurs et services de l'Etat au secteur privé. Ils demandent l'introduction de la semaine de 40 heures sans diminution de salaire et avec ajustement des effectifs.

Discutée dès le printemps 1983 à l'assemblée des délégués des groupes, décidée à l'assemblée générale de section, cette pétition a mis du temps à démarrer. Elle ne faisait pas l'unanimité, en particulier la

revendication sur les 40 heures qui, selon certains, n'était pas d'actualité quand le Grand Conseil s'en prend aux acquis des travailleurs de l'Etat. D'autres doutaient de l'impact d'une telle action.

Finalement, ce sont les secteurs actifs, soumis à des conditions difficiles, à grande proportion de bas revenus, les secteurs où l'immigration est élevée aussi, qui ont mobilisé leurs forces pour récolter le plus de signatures.

Le dépôt de cette pétition arrive au moment où le Grand Conseil décide de bloquer les effectifs, où aucune mesure de diminution du temps de travail n'est proposée par le Département des finances de Duvoisin, où l'austérité s'installe, la restructuration est à la mode, la compensation intégrale du renché-

rissement balayée, etc. Et il y a encore des motions en réserve dans les serviettes de la droite. Le "moins d'Etat" des uns, c'est l'état de moins des autres. Le patronat louche vers les secteurs "rentables" de l'Etat, comme les nettoyeurs du CHUV, les buanderies hospitalières, les assurances de l'Etat, les bureaux d'étude. Certains sont déjà passés à l'acte comme à Lavigny, hôpital neurologique, où douze employés sont licenciés.

Cette pétition est donc d'actualité, on ne peut plus, et demander 40 heures "ce n'est jamais trop demander". Mais elle devra être suivie d'autres actions et en premier lieu par une participation massive au 1er Mai.

correspondant

Genève :



Une assemblée du personnel hospitalier lors du débrayage de 1981.

A Genève, où une certaine tradition d'action existe, la confrontation se dessine plus durement qu'il y a deux ans (voir nos articles dans *La Brèche* no 309, 3 décembre 1983, et 314, 3 mars 1984). Le Conseil d'Etat a en effet publiquement avancé sa "plateforme" de négociation devant le Grand Conseil. Un joli morceau : pas de négociation sur les 40 heures avant 1986 (il avait promis de négocier cette année le passage des 41 aux 40 heures); introduire la confirmation des nominations tous les 4 ans (atteinte à la sécurité de l'emploi); remise en cause de l'indexation et du congé-maternité acquis il y a deux ans.

Le *Courier* (catholique) relève que le report des 40 heures "apparaît comme une mesure vexatoire" (17 mars 1984). On n'en a pas entendu autant des deux Conseillers d'Etat socialistes, A. Chavanne et

Ch. Grobet. Le premier participe aux négociations côté patronal, le second laisse entendre qu'il faut la "paix du travail" et que les fonctionnaires ne revendiquent pas. L'un et l'autre n'avaient pas mâché leurs mots contre la participation gouvernementale d'Otto Stich ! "Progressisme" à la sauce PSG...

Le Cartel des syndicats et associations du personnel a refusé net les "propositions" du gouvernement et fait signer sa pétition pour préparer la mobilisation sur ses revendications. Mais en tenant la dragée haute, le Conseil d'Etat sait ce qu'il vise : intimider et diviser les hésitants, préparer un tir de barrage de la droite, majoritaire au Grand Conseil. La confrontation sera donc difficile. Au-delà de la pétition, les fonctionnaires genevois n'éviteront pas d'autres formes de mobilisation.

correspondant



Manifestation du dernier mouvement genevois.

Soutien aux travailleurs de Hispano

"Tous les syndicats et organisations du personnel regroupés au sein du Mouvement de la fonction publique et semi-publique vous font part de leur totale solidarité au moment où la direction de Bühler-Oerlikon tente de supprimer vos emplois.

"Ils jugent, comme vous, que les 300 licenciements annoncés ne sont pas admissibles.

"Ils vous apportent leur soutien résolu dans la lutte que vous engagez contre cette violente attaque patronale.

"Ils sont prêts à concrétiser ce soutien sous les formes que vous estimerez nécessaires."

Cartel intersyndical du personnel de l'Etat
Commission du personnel de l'Hospice Général
Groupes syndicaux du secteur social SSP/VPOD — CRT/SEIS

Genève :

Sauver Hispano pour sauver la métallurgie genevoise !

Selon l'organe romand de la FTMH (*La lutte syndicale*), Hispano serait "une des usines les plus modernes de Suisse". En tout cas, elle dispose d'un parc de machines complet et performant, largement au-dessus de la moyenne genevoise. Conséquence : la disparition d'Hispano aurait valeur de symbole. Ce n'est pas une branche morte, mais un arbre vert qui est ainsi condamné. Si bien qu'après la déconfiture d'Hispano, qui pourrait sérieusement croire à la survie de Tarex, de la SIP, de Motosacoche, etc. ? Qui pourrait encore espérer se battre pour sauver la métallurgie genevoise ?

Maintenir les 450 postes de travail

Pour ouvrir de véritables négociations, il faut tout d'abord obtenir la suspension des mesures annoncées, avec un objectif : le maintien de tous les emplois. Dans la situation actuelle (chômage, démantèlement de l'industrie), miser sur le recyclage et le reclassement serait une illusion !

Dans ce sens, si Buehrle refuse de reculer, l'Etat de Genève doit reprendre l'usine de la rue de Lyon et la faire tourner tant qu'aucun acquéreur ne se présente. Ceci permettrait la mise sur pied d'un plan de redéploiement industriel orienté vers une production civile liée à la satisfaction de besoins sociaux (voir notre article page 3).

Cet effort industriel public pourrait être financé par une taxation plus sérieuse des spéculateurs et une saisie de leurs bénéfices illicites. Pour ne prendre que l'exemple de Morris Saady, l'ami personnel de Alain Borer qui a défrayé la chronique dans plusieurs affaires de trafic immobilier, selon le Parti

socialiste, pour la seule opération du World Trade Center I, il devrait normalement rétrocéder à l'Etat une trentaine de millions. Dix-huit mois de salaire des travailleurs d'Hispano !

Ce faisant, l'Etat de Genève commencerait seulement à réparer le tort extraordinaire causé aux travailleurs de ce canton par sa politique industrielle du laisser-faire ! Quant à Buehrle, il devrait alors s'engager à mettre à disposition de l'Etat les installations d'Hispano, dans l'attente d'une éventuelle reprise garantissant le maintien des 450 emplois.

Un combat d'arrière-garde ?

Il y a certes une crise mondiale du capitalisme. L'industrie suisse des machines a aussi été touchée. Mais il faut se garder de fausses comparaisons : la métallurgie genevoise ne traverse pas une crise conjoncturelle dont elle se relèvera ; elle fait l'objet d'un véritable plan de liquidation orchestré par les banques et les grands trusts, avec la complicité des autorités !

Or, il y a au moins trois raisons fondamentales pour lesquelles l'ensemble des salariés du canton doivent s'opposer à ce hara-kiri industriel :

1) Le secteur tertiaire est aujourd'hui incapable d'absorber les emplois supprimés dans l'industrie. Au contraire, la rationalisation du travail de bureau va aussi créer un chômage permanent et massif dans cette branche.

2) La mort de l'industrie se double d'un inquiétant bal de vampires-promoteurs autour des terrains industriels abandonnés en zone urbaine. Les spéculateurs, guidés par les banquiers, rêvent déjà d'opérations fabuleuses dans la lignée des Eaux-Vives 2000 (centre commercial bâti sur les terrains de Caran d'Ache). Le prix du sol et des loyers dans plusieurs vieux quartiers populaires pourrait monter en

flèche !

3) La fin de l'industrie genevoise donnerait à Genève une structure économique totalement déséquilibrée. Les salariés de ce canton seraient à la merci de la première crise financière internationale ! Sans parler du gaspillage des compétences disponibles et des investissements publics en matière de formation professionnelle et d'infrastructures, désormais inutiles.

L'intérêt de la collectivité est menacé, il faut donc une réponse publique. C'est pourquoi nous proposons la mise sur pied d'une **régie publique de la métallurgie**. Un tel groupe industriel permettrait, avec l'aide des banques cantonales et de l'Etat, de planifier un effort collectif (investissements à long terme, concentration de la recherche en lien avec l'université, circulation de l'information, transparence de la

gestion) pour le maintien de l'emploi dans une métallurgie active et innovatrice à Genève. Les travailleurs seraient aussi bien mieux placés pour défendre leurs intérêts. Ils pourraient être dotés, par la loi, d'un droit de veto sur l'embauche et les licenciements, droit que la FTMH revendiquait déjà en 1982 !

Une seule force peut sauver Hispano : l'action des travailleurs !

Le débrayage des premiers jours, le rassemblement devant l'hôtel Penta (jeudi 29 mars), la manifestation au technicum (lundi 2 avril) et le rassemblement du 12 avril sur la Place Neuve sont les premiers pas d'une mobilisation qu'il faut poursuivre et approfondir ! L'objectif de la lutte doit être clair : **SAUVER LES 450 EMPLOIS D'HISPANO**. Car c'est seulement en empêchant les licenciements à Hispano qu'on s'opposera réellement au démantèlement de la métallurgie.

Afin de poursuivre l'action, les travailleurs eux-mêmes doivent décider de tout en assemblée générale. Pour cela, une information permanente et détaillée sur les négociations est indispensable, avec vote sur toute proposition. Ainsi seulement la division pourra être combattue.

Au-delà de la métallurgie, les partis de gauche, les syndicats et les associations progressistes doivent constituer un front large contre le démantèlement de l'industrie.

J. Borgeaud



Interfoto



29 mars : le PSO devant Hispano.

photo la brèche

Horlogerie :

Le démantèlement est "négocié"

La Brèche : Les patrons n'ont-ils pas accepté certains compromis ?

Paul Sautebin : C'est ce que cherchent à faire croire certains journaux et la direction de la FTMH. Mais les travailleurs ne sont pas dupes. Comme le dit Baillod dans *L'Impartial* (6 avril 1984) : "Le bulldozer de Granges traverse Bienne sans s'arrêter et attaque la montée du vallon de Saint-Imier à vitesse réduite". Pour J.-L. Stolz, délégué de base d'Omega aux négociations, c'est un bilan d'échec pour le syndicat : "L'heure est à l'amertume, pas à la victoire".

En effet, la FTMH a donné son accord à un plan bien plus vaste que la suppression de quelques centaines d'emplois. Les manufactures d'Omega et Longines sont supprimées. Elles ne sont plus qu'une succursale d'ETA de Granges. Elles perdent le pouvoir d'impulser la production et l'essentiel des emplois qualifiés (dont la mécanique pour Omega, la recherche et le développement). Près de 200 travailleurs des deux usines seront mutés ou recasés avec perte de salaire. Il ne restera que l'assem-

Après six semaines, les négociations entre les patrons de l'Industrie Horlogère Suisse (IHS) et les représentants syndicaux aboutissent à ce que Thomke voulait : le démantèlement des manufactures.

Paul Sautebin, membre du PSO et du Comité unitaire pour la défense de l'emploi dans l'arc horloger, répond ici à nos questions sur le résultat de ces négociations.

blage chez Omega. Et sur des chaînes automatiques, importées de Granges, du type de la Swatch, où très peu de personnes sont occupées.

* Quelles en seront les conséquences ?

— Le plus grand groupe horloger suisse, qui occupe un tiers des travailleurs horlogers, a reçu l'accord pour imposer des baisses de salaire à ceux qui seront déplacés. On est loin d'un plan social ! Des postes de travail sont divisés en deux. Le patronat a réussi à introduire ces points qui devaient être discutés lors du renouvellement de la convention collective. Pour l'instant, les travailleurs prennent tout à la figure. L'offensive patronale revient donc à une réelle mutation à reculer sur le plan social. Il n'y man-

que plus que le travail de nuit...

* Comment la FTMH a-t-elle conduit la négociation ?

— C'est absolument lamentable. Plus elle a l'expérience des licenciements, mieux la bureaucratie se comporte pour laisser les patrons réussir. Depuis deux mois, aucune assemblée générale, ni des syndicats ni des travailleurs concernés. Comme le remarque un délégué syndical : "Nous n'étions que deux délégués concernés directement sur les trente que regroupait l'assemblée FTMH pour prendre la décision". Ce qui explique que tous, sauf les deux, aient accepté l'accord. Un autre a dit : "On pourrait croire qu'ils se sont arrangés pour finir les négociations à ce moment, parce que deux des secrétaires partaient en vacances le lendemain".

La démocratie syndicale est, une fois de plus, servie à la pointe du couteau !

* Maintenir les emplois où ils sont, est-ce encore possible ?

— Le comité unitaire impulsé par le PSO a été le seul organisme à réagir et mobiliser. Evidemment, un comité unitaire, aussi actif soit-il,

ne peut remplacer le rôle du syndicat. Mais il montre qu'on peut agir, ensemble. Nous préparons pour le 1er Mai un "train pour l'emploi" (avec Michel Bühler), qui devrait rassembler à Bienne les travailleurs de la région. Nous continuerons à mettre toutes nos forces pour arrêter le "bulldozer de Thomke".



Action de solidarité du PSO à la foire de la montre : "Une nouvelle collection... de licenciements".

photo la brèche

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Cette année encore, le Crédit Suisse présente à l'Assemblée générale un brillant résultat des comptes. Comme actionnaires, nous pouvons nous réjouir d'un bénéfice record auquel, selon la proposition du Conseil d'administration, nous aurons aussi notre part sous forme d'une hausse de dividende. Mais ces résultats réjouissants ne sont pas partagés par tous. Car malheureusement, ce superbénéfice de 352 millions de francs semble aussi, pour une bonne part, avoir été obtenu aux dépens du tiers monde. La *Déclaration de Berne*, par exemple, estime que plus de 15 o/o des bénéfices effectifs des trois grandes banques suisses proviennent du tiers monde. Les capitaux en fuite du tiers monde posent ici un problème particulier, dont le rapport d'activité ne parle nullement. On entend par capitaux en fuite les sommes que les riches couches supérieures des pays en développement placent dans les oasis bancaires étrangères au lieu de les investir dans le développement de leur propre pays. Ces gens commettent ainsi un "vol de leur propre peuple", pour reprendre l'expression de l'archevêque brésilien Don Helder Camara. Les pays du tiers monde au sens étroit (sans les pays de l'OPEP et les centres financiers du tiers monde) ont presque tous imposé des restrictions sévères à l'exportation de capitaux de personnes privées. Les capitaux privés de ces pays représentent donc, incontestablement, du capital illégalement transféré; des capitaux en fuite au sens juridique du terme.

UN MONTANT "INESTIMABLE"

L'Action place financière suisse — tiers monde estime que ces capitaux en fuite déposés dans les banques suisses s'élèvent à 100 milliards de francs¹. Nous sommes conscients que cette estimation ne peut s'appuyer que sur un matériel statistique très rudimentaire. Aussi avons-nous soumis cette estimation à l'Association Suisse des Banquiers (ASB) en la priant d'en faire un examen critique. Après six mois de réflexion, l'ASB nous a répondu, sans prendre position sur le contenu de notre estimation. Elle-même admet qu'il lui manque les données statistiques.

C'est l'une des raisons qui nous conduisent à vous poser des questions sur les fonds déposés au Crédit Suisse. Monsieur le Dr Mast², l'an dernier, a déjà réagi à notre estimation. Lors d'une conférence tenue le 12 octobre 1983, il chiffrait les dépôts en compte et les avoirs fiduciaires provenant des pays en développement à 24 milliards de francs. Dans l'étude "Initiative contre les banques — vers une votation cruciale"³, dont le Président du Crédit Suisse assume la responsabilité, ces sommes sont évaluées à 27 milliards. Si l'on se réfère aux statistiques de la Banque Nationale Suisse pour la fin de 1982, on arrive déjà à un montant d'au moins 36 milliards. Quoi qu'il en soit, Monsieur le Dr Mast estime que 8 à 10 milliards, soit 2-3 o/o des dépôts de clients étrangers dans nos banques, sont des capitaux privés du tiers monde, y compris les capitaux en fuite au sens juridique. Cette estimation à la baisse néglige cependant totalement le domaine de loin le plus important des placements, les dépôts en papiers-valeurs gérés par les banques, ainsi que toutes les sommes qui ont été amenées dans nos banques par l'intermédiaire d'hommes de paille.

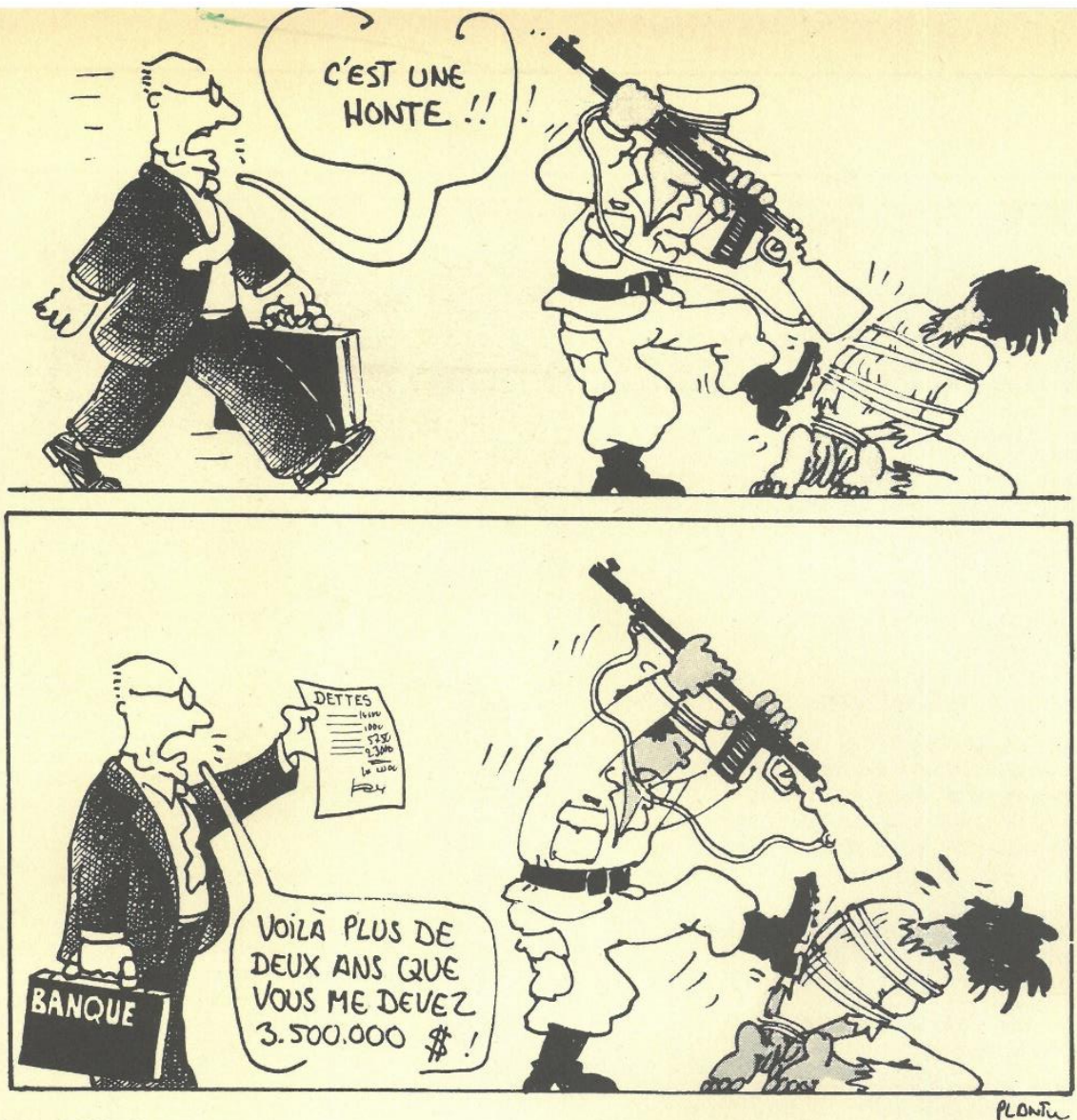
Nous pensons que ces capitaux en fuite sont un problème qui concerne aussi l'actionnaire. Bien des actionnaires n'auront en effet aucun intérêt à un superbénéfice et une hausse de dividendes réalisée sur le dos des plus pauvres du tiers monde. Ils ne veulent pas, pour reprendre une formule, le beurre et l'argent du beurre aux dépens de ceux qui n'ont pas de pain. Mais la question des capitaux en fuite concerne aussi toute l'opinion publique et touche ainsi directement l'image du Crédit Suisse.

J'en arrive ainsi à ma première question : A fin 1983, à quel montant s'élevaient les fonds déposés par des clients du tiers monde au Crédit Suisse ?

Je vous prie de fournir la répartition par type de placement : dépôts en comptes, avoirs fiduciaires, dépôts de papiers-valeurs gérés par le Crédit Suisse. Je vous prie également de fournir la répartition par type de client (banques, autres personnes juridiques, privés). Enfin, il faudrait aussi présenter la répartition entre pays du tiers monde au sens étroit, centres financiers du tiers monde et les pays de l'OPEP. Cette répartition régionale est conforme à la statistique annuelle de la Banque Nationale. Le Crédit Suisse fournit les chiffres des dépôts en compte et des avoirs fiduciaires à la Banque Nationale; j'estime qu'il peut aussi le faire pour les actionnaires.

ET L'ÉVASION FISCALE ?

Un problème qui ébranle aussi fortement les fondements de notre Etat que l'afflux de capitaux étrangers illégaux est celui de l'évasion fiscale en Suisse. La commission nationale "Justitia et Pax", organe consultatif de la Conférence des évêques suisses, a estimé en 1978 que la fortune en papiers-valeurs qui, en Suisse, échappe à l'impôt dépasse 100 milliards de francs. Ces papiers-valeurs sont presque exclusivement sous la protection du secret bancaire dans les banques suisses. "Justitia et Pax" a dû se fonder sur des bases statistiques incomplètes. Il est donc de la plus grande importance, pour juger de l'évasion fiscale, de connaître d'avantage les dépôts de valeurs gérés par les banques. Selon les



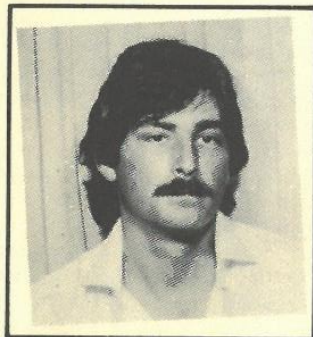
Banques :

LE REVERS DES BÉNÉFICES

Parmi les dizaines de milliers d'actionnaires qui — contrairement au personnel des banques qui n'a pas reçu l'indexation complète au renchérissement — vont toucher les dividendes des fabuleux bénéfices bancaires de cette année, il s'en est au moins trouvé un pour affronter la salle et la tribune et dire tout haut ce que cache le revers de cette médaille d'or des bénéfices. Il s'appelle Tobias Bauer. Il est membre de l'Action place financière suisse — tiers monde, dont les activités — comme celles de la Déclaration de Berne — visent à sensibiliser l'opinion publique en faveur d'un développement plus solidaire avec les peuples du tiers monde. L'intervention de Tobias Bauer, on le verra, est conçue pour une assemblée d'actionnaires (titres, sous-titres et notes sont de la rédaction). Mais elle résume aussi quelques arguments essentiels en faveur de l'initiative sur les banques. Le président du Conseil d'administration du Crédit Suisse, Rainer E. Gut, s'est bien gardé d'y répondre. Même aux actionnaires — ceux à qui M. Gut rappelle que "vous êtes les propriétaires de votre banque" — on se refuse à dire plus que ce que disent les rapports d'activité publiés...

L'intervention de Tobias Bauer, membre de l'Action place financière suisse — tiers monde à l'assemblée des actionnaires du Crédit Suisse, le 23 mars 1984.

données de l'Union de Banques Suisses, plus des deux tiers des titres déposés, d'une valeur estimée à 600 milliards de francs, sont en dépôt dans les grandes banques. Il ne me paraît pas exagéré d'estimer que les dépôts gérés par le Crédit Suisse se montent à une fortune en papiers-valeurs de 100 milliards de francs.



Tobias Bauer :
"Nous ne voulons pas le beurre et l'argent du beurre aux dépens de ceux qui n'ont pas de pain."

Les dépôts non soumis à l'impôt anticipé sont très importants pour l'évasion fiscale. Il est donc important de connaître la part des valeurs non soumises à l'impôt anticipé dans l'ensemble pour pouvoir tirer des conclusions sur l'évasion fiscale. En connaissant comment sont réparties

entre Suisses et étrangers, les valeurs soumises à l'impôt anticipé, on peut déduire quelle part des impôts anticipés non remboursés échoit à des Suisses. Cela permet de conclure par analogie sur les titres non déclarés. Nous pensons que l'actionnaire est aussi intéressé à ces questions car il n'a pas intérêt qu'il soit fait abus de sa banque pour mettre à l'abri des sommes qui échappent à l'impôt.

J'en viens ainsi à ma seconde question : A fin 1983, à quel montant s'élevaient les dépôts en papiers-valeurs gérés pour des clients par le Crédit Suisse ? Je vous prie de fournir la répartition entre Suisses et étrangers ainsi qu'entre les valeurs soumises ou non à l'impôt anticipé.

COMBIEN POUR COMBATTRE L'INITIATIVE SUR LES BANQUES ?

Le 20 mai prochain, l'initiative sur les banques sera soumise au vote. Elle veut introduire un assouplissement du secret bancaire visant à combattre ces abus en matière de fuite des capitaux et d'évasion fiscale. Les banques suisses tirent à boulets rouges, sous l'égide de l'agence de relations publiques R. Farner, contre cette initiative qui dérange. Les dépenses de propagande contre cette initiative devraient atteindre jusqu'ici plusieurs millions de francs.

On peut prévoir qu'au cours des deux mois à venir la contre-propagande sera financièrement la plus puissante que la Suisse ait jamais connue.

Nous pensons, au nom de la transparence envers les citoyens, que le minimum serait que les banques publient ouvertement les dépenses qu'elles engagent dans la propagande contre cette initiative. Et nous sommes convaincus que l'actionnaire a aussi le droit de savoir quels moyens financiers le Crédit Suisse dépense pour des buts de pure propagande.

J'en viens donc à ma troisième question : *Quel budget le Crédit Suisse a-t-il dégagé, en 1983 et 1984, pour lutter contre l'initiative sur les banques ? Ces dépenses sont-elles, du point de vue comptable, séparées de la publicité générale pour l'image de la banque ?*

Les dépenses engagées contre l'initiative des banques ne devraient pas être simplement séparées de la publicité générale. Le TV-spot de l'Association Suisse des Banquiers sur le secret bancaire est présenté comme une publicité, bien qu'il vise explicitement à combattre l'initiative.

(...) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je sais que de telles questions ne sont pas courantes dans une assemblée d'actionnaires. Mais nous pensons que les banques, justement aujourd'hui où le peuple doit se prononcer sur des questions bancaires controversées, sont tenues d'offrir la plus grande transparence. Dans l'intérêt de l'actionnaire, de l'opinion publique et des banques elles-mêmes. Je vous remercie des éclaircissements que vous apporterez à ces questions.

Tobias Bauer

1. Un tel montant équivaut à l'ensemble des salaires versés en Suisse sur une année.
2. Membre de la direction du Crédit Suisse.
3. Cette étude, publiée en brochure gratuite par la Société pour le Développement de l'Economie Suisse (SDES) résume les arguments des banques contre l'initiative. Voir notre colonne.



Quand l'UBS soutenait le "Mundial" de la dictature.

Interfoto

LA DÉCLARATION DE BERNE PUBLIE

Un dossier spécial de son journal d'information, *Vers un développement solidaire*, consacré à l'initiative des banques. Des arguments pour les assemblées publiques, réunions syndicales, tracts et propagande. Commandez-le à :

Déclaration de Berne, 25, Terreaux, case postale 81, 1000 Lausanne 9.

(Prix : Fr. 2,50; dès 10 exemplaires, Fr. 1,50.)



Interfoto

Les réponses du président

"Je voudrais m'adresser tout d'abord à vous, Monsieur Tobias Bauer, pour vous remercier de votre intervention et de la manière dont vous l'avez présentée. Vous nous avez présenté vos questions deux jours avant par écrit, ce qui nous a donné l'occasion de les étudier et de vous apporter une réponse à laquelle nous avons eu bien le temps de réfléchir. (...) Vous avez posé bien des questions et vous ne vous attendez certes pas à ce que nous y répondions en détail. Nous ne le pouvons pas, mais je vais tout de même essayer. La loi nous impose de donner des informations sur certaines choses dans nos rapports d'activité et nous avons chaque année, toujours davantage au cours des dernières années, dépassé de loin dans notre rapport d'activité ce que la loi nous prescrit."

Après avoir rappelé les données du rapport d'activité sur les fonds étrangers, M. Gut poursuit : "A propos des montants en papiers-valeurs : notre Conseil d'administration est informé chaque année du montant des dépôts en papiers-valeurs de la clientèle. Il est aussi informé de leur répartition géographique. Nous ne pouvons pas fournir à ce sujet des informations publiques car ces montants concernent des informations qui touchent des intérêts centraux dans la lutte concurrentielle — non seulement entre banques suisses mais entre banques internationales. Cela ne vaut pas seulement pour le Crédit Suisse. J'aimerais aussi bien savoir combien l'Union de Banques Suisses et la Société de Banque Suisse possèdent, comme celles-ci veulent le savoir de nous. Mais cela touche aussi toutes les banques en

Suisse, y compris les banques étrangères installées dans notre pays."

Puis vient la perle : "Nous avouons franchement que l'initiative sur les banques prévoit de larges mesures et nous nous faisons un devoir de la combattre. Car ces mesures touchent les libertés des citoyens suisses comme les possibilités d'affaires des banques établies ici. On nous reprocherait certainement, dans cette assemblée justement, en premier lieu, car vous êtes les propriétaires de votre banque et le 20 mai, nous l'espérons, vous irez voter selon votre opinion et votre conscience, vous nous feriez donc des reproches si nous ne défendions pas notre cause. En ce qui concerne les dépenses engagées pour combattre l'initiative des banques, je pense que vous ne vous attendez pas vous-mêmes à ce que nous les rendions publiques. Je peux cependant vous dire que ce que le Crédit Suisse dépense pour la publicité commune de l'Association Suisse des Banquiers et pour combattre l'initiative des banques est bien en-dessous des dépenses de la Déclaration de Berne, qui tient à la cause qu'elle défend et est particulièrement active dans ce domaine (applaudissements)."

Pour information, le budget de la Déclaration de Berne pour la campagne sur l'initiative est inférieur à 20 000 francs pour 1984 (soit un cinquième d'une page de publicité "L'UBS informe") et à 50 000 francs depuis le lancement de l'initiative. Information donnée par P.L. Giovannini, secrétaire de la Déclaration de Berne.

Monsieur Gut voit rouge !

Le président du Crédit Suisse, Rainer Gut, est l'auteur officiel d'une brochure intitulée *Initiative contre les banques* — vers une votation cruciale. Parmi les nombreux arguments de sa plaidoirie, il en est un qui est particulièrement retors.

L'initiative prévoit en effet d'obliger les banques, sociétés financières, etc. à renseigner les autorités fiscales. Cette obligation ne toucherait pas les salariés — qui doivent déjà remettre leur déclaration de salaire — et les petits épargnants qui sont soumis à l'impôt anticipé. Horreur, injustice, s'écrit R. Gut : "Les partisans de l'initiative n'ont jamais apporté la moindre preuve que la fraude fiscale constitue dans notre pays un problème particulier (...) La "cure de cheval" prévue par les partisans de l'initiative contre les banques n'est donc pas nécessaire. Elle reviendrait à diviser la société en deux classes."

En fait de "division de classe" — et R. Gut le sait aussi bien que le Conseil fédéral, qui use du même argument — c'est la situation actuelle qui crée un énorme privilège à tous ceux qui ne sont pas obligés de fournir une déclaration de salaire. Si le salarié ne la donne pas, le fisc peut l'exiger de l'employeur. Pour les indépendants, il est impossible à l'administration fiscale d'exiger des documents de tierces personnes. Excepté certains rapports contractuels (loi introduite en 1978), mais dans ce cas le secret professionnel et donc bancaire est expressément réservé. "Nul ne peut être astreint — et donc pas non plus une banque — à renseigner directement l'autorité fiscale s'il est tenu au secret en vertu de la loi", souligne le Conseil fédéral dans son message sur l'initiative (août 1982, p. 7). Rappelons que les professions libérales (médecins, dentistes, avocats, notaires, architectes), non inscrites au Registre du commerce, n'ont pas l'obligation de tenir une comptabilité. Quant aux paysans, André Hofer, qui a passé dix ans comme contrôleur fiscal à Neuchâtel avant d'écrire son indignation dans *La fraude fiscale en Suisse* (Gronauer, 1978) rappelle : "A-t-on déjà vu une association de salariés venir discuter avec les autorités fiscales de ses membres ? C'est le cas des paysans qui, dans tous les pays, sont imposés sur la base de normes à l'élaboration desquelles ils ont participé" (p. 136).

Mais nul besoin d'aller chercher très loin les "moindres preuves" que, selon R. Gut, personne n'aurait jamais fournies. En 1962, le Conseil fédéral a publié un rapport exhaustif sur la fraude fiscale qui est un véritable réquisitoire contre ce que disent aujourd'hui R. Gut et le gouvernement :

* "Ce qui fait défaut, c'est le sentiment que la fraude fiscale doit être estimée comme un délit au détriment de la collectivité." (p. 4);

* "Les divers groupes de citoyens ont des possibilités très inégales d'échapper au fisc d'une manière légale. L'imposition du revenu et du rendement, par exemple, ne permet pas d'atteindre de façon absolument satisfaisante les recettes des personnes à profession indépendante, d'où en fait certains privilèges fiscaux." (p. 5);

* "Les titres (actions, obligations, parts de sociétés coopératives, avoirs en banque) constituent le domaine où la fraude sévit le plus." (p. 7);

* "La soustraction est vraisemblablement considérable pour les titres étrangers qui sont en main de personnes privées." (p. 10);

* "Le placement en propriété foncière est devenu l'un des moyens préférés pour se soustraire légalement au paiement d'impôts. Il y a des cas où, grâce à cette méthode, des fortunes de plusieurs millions sont réduites à zéro du point de vue fiscal." (p. 13);

* "Il est indubitable que le revenu des personnes exerçant une profession indépendante est de ceux qui se dérobent facilement au contrôle." (p. 17);

* "Les gains en bourse sont, il est vrai, difficiles à atteindre." (p. 18);

* **En revanche** : "Vu l'obligation de remettre un certificat de salaire, le revenu qui provient du travail des salariés est pratiquement atteint en entier par l'impôt." (p. 16);

* **Enfin** : "Il est indubitable que le secret des banques favorise grandement la fraude fiscale et que sa suppression permettrait de s'attaquer à la racine du mal." (p. 23).

Cela a-t-il changé depuis 22 ans ? Dans le rapport qu'il présente aujourd'hui (décembre 1983) sur la fraude — et qui ne vise qu'à la banaliser — le Conseil fédéral admet que "les mobiles animant les auteurs de délits fiscaux n'ont guère changé quant à leur nombre et leur diversité depuis (...) le rapport de 1962" !

M. Thévenaz

Socialistes au gouvernement :

LES PETITS PAS DU PÈRE OTTO...

Tandis que l'opposition socialiste discute sans fin des "modèles" qu'elle doit se donner (voir *La Brèche*, no 316 du 31 mars 1984) et hésite à agir, Otto Stich, au Conseil fédéral, croit avancer à petits pas. "Ce n'est pas mon genre de faire les choses à la hup là hup", répond-il au *Tages Anzeiger* (20 février 1984). Il parlait de la limitation de vitesse à 100/80 km/heure, qu'il n'avait pas encore "exactement étudiée" alors que toute la presse avait reçu le dossier sur la mort des forêts. En fait, Otto Stich avouait qu'il aime bien rouler vite. Mais comme politicien, il préfère les pas de tortue...

Dans ce même entretien avec le *Tages Anzeiger*, Otto Stich avoue que les congrès du Parti socialiste sont bien le dernier de ses soucis. "Il faut prendre un congrès pour ce qu'il est et a toujours été... C'est l'occasion d'exprimer ses déceptions et de redonner vie à ses frustrations..." Vive la démocratie ! Comme tous les notables, Stich n'en a que faire, car en politique, c'est la fraction parlementaire qui compte : "C'est elle qui est compétente pour la politique fédérale".

3 milliards soustraits aux impôts

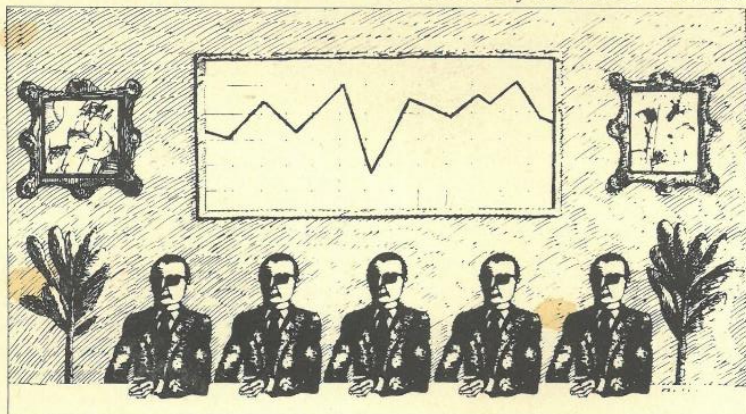
Dans son rapport de décembre 1983 sur les mesures pour lutter contre la fraude fiscale, le Conseil fédéral refuse de donner ne serait-ce qu'une estimation de cette fraude. Mais depuis, le Département des Finances a publié une évaluation : le montant de la fraude pourrait atteindre trois milliards d'impôts soustraits par année. Manifestement, Otto Stich a publié ce chiffre — que son prédécesseur Willi Ritschard devait aussi bien connaître ! — pour faire valoir sa participation au Conseil fédéral...

En attendant, ce Conseil fédéral ne propose aucune mesure. Les "organes spéciaux d'enquête fiscale" n'ont qu'un seul poste fixe, celui du chef (à qui on demande d'autres tâches), complété de temps à autre par d'autres employés. Est-ce parce que chaque enquêteur fiscal a permis jusqu'ici de récupérer un million par an d'impôts et amendes... ?

Convaincre les bourgeois ?

Comme il se doit, Otto Stich est convaincu que le Conseil fédéral, qui a imposé un démontage social pour des milliards, se laisse convaincre par une collaboration honnête des socialistes : "Ce qui est décisif au Conseil fédéral, c'est de pouvoir convaincre ses collègues de la justesse de ses idées. Et je peux vraiment vous le dire : ils écoutent et se laissent aussi convaincre". Notre encart sur "Ce cher Willi..." rappelle comment !

Dans ses plans, Stich avance une réforme pour harmoniser les impôts. Il se croit déjà avancé d'un bon — petit — pas : "Les directives gouvernementales contiennent une phrase sur la fraude fiscale". Du coup, petit père Otto a fait retravailler, par ses subordonnés, le plan financier. Il essaie d'y introduire une



Un magistrat socialiste est dissimulé dans cette brochette de gestionnaires. Trouvez-le...

modification, légère, des impôts fédéraux. Les hauts revenus seront taxés au maximum de 276 000 francs (au lieu de 392 000 comme actuellement), ce qui fera 6000 riches fortement touchés plutôt que 3250. Les revenus exemptés d'impôts passeraient de 9700 francs à 10 000 francs pour une personne seule (12 500 francs pour un couple).

Convaincus, les bourgeois ? Le libéral genevois Eggly part aussitôt en guerre contre Stich qu'il a élu et la radicale zurichoise Vreni Spoerry monte aux barricades contre cette "nouvelle mouture" de l'impôt sur la richesse. L'harmonisation fiscale va encore traîner longtemps dans les chambres et antichambres... Petits pas, petits pas !

"Pas seulement l'armée"

Toujours au *Tages Anzeiger*, Otto Stich explique où seront, en attendant, pratiquées des économies : "Notre plan financier pour la législature s'attaque aux postes où les dépenses ont le plus augmenté. Si nous n'obtenons pas de nouvelles recettes, il en découle qu'il faudra couper là où les taux d'augmentation sont les plus hauts". L'armée, demande le journaliste ? "Pas seule-

Ce cher Willi...

Quand le parlement a refusé l'impôt sur les avoirs fiduciaires des banques, le service de presse du Parti socialiste suisse n'avait pas mâché ses mots : "Froide politique capitaliste", titrait le PSS. "Radicaux, démo-chrétiens et UDC, sous l'égide de leurs conseils d'administration, ont refusé l'impôt anticipé sur ces milliards. Soit-disant par crainte de voir cet argent passer à des banques étrangères. En réalité, ils veulent tout simplement épargner les riches banques au conseil d'administration desquelles siègent les conseillers nationaux bourgeois. Le Conseil fédéral, majoritairement bourgeois, est désavoué quand il s'agit d'épargner les banques. La Confédération doit continuer à s'endetter. Et les banques peuvent continuer à s'enrichir du service de cette dette."

L'ancien conseiller de Ritschard, Peter Hablützel, vient d'expliquer, dans le Cahier 3 de la série *Standpunkte kontrovers* (Bâle 1984) que l'auteur de ces phrases n'était autre que son ancien chef : le ministre des finances, feu Willi Ritschard.

Quand Stich sera écoeuré, il lui restera aussi le service de presse du PSS pour exprimer sa colère... tout en restant au Conseil fédéral.

ment l'armée", répond Stich d'une manière qui en dit long. C'est pourtant le poste qui augmente le plus, en termes absolus, ajoute le journaliste.

Alors Stich se cache, à petits pas, derrière le parlement : "C'est vrai. Mais ici, ce n'est pas le Conseil fédéral qui est décisif, c'est le parlement". Comme avec les avoirs fiduciaires de Ritschard ! Et on sait comment le parlement suit, à grands pas cette fois, les exigences du DMF.

Pour la gauche socialiste, pour l'ensemble de la gauche politique et syndicale, il n'y a plus à attendre les petits pas du père Otto. Il faut se mobiliser, largement, contre les chars Léopards.

Jo Lang



C'est pas Stich qui fera éteindre les lampions de leur fête.

photo Sergio Medina

HPI :

LA FTMH ET L'EMPLOI

On lira en page 2 le succès remporté par la manifestation de Sainte-Croix pour la défense de l'emploi à HPI. Pour mieux en comprendre la portée, il est nécessaire de rappeler qu'elle s'est préparée dans un climat de chasse aux sorcières, les "hordes rouges et les communistes italiens" étant censés prendre d'assaut la ville le samedi 31 mars.

La FTMH a fait ce qu'elle pouvait pour diviser les travailleurs et aggraver ce climat. Deux jours avant la manifestation, le secrétaire FTMH de Sainte-Croix et les deux commissions ouvrières de HPI publiaient un communiqué la dénonçant, parlant de "forces négatives", d'"éléments perturbateurs extérieurs à l'entreprise et à la localité" et d'"actions effectuées dans l'ombre".

L'exemple venait d'en haut, puisque dans la lutte syndicale du 28 mars 1984, André Ghelfi en personne avait donné le la. Sans craindre les contre-vérités criantes (HPI, filiale du trust européen Olivetti, devient "une petite entreprise de la branche"), il se prononce pour les licenciements : "(...) force est d'admettre que l'avenir de l'entreprise dépend de son adaptation aux impératifs du marché !". Dès lors, ceux qui veulent défendre l'emploi, travailleurs d'HPI y compris, ne sont que des ânes passés-tes : "Face à cette évidence, ce n'est pas en évoquant un passé glorieux, les lettres pleurnichardes, les résolutions fracassantes, les rassemblements hétéroclites d'une poignée de révolutionnaires attardés qui changeront quoi que ce soit. Les faits se révèlent plus forts que toutes les actions conservatrices." Cela dit, il ne reste à Dédé-la-matraque qu'à assumer jusqu'au bout son rôle de vigile patronal : "La direction doit aussi se convaincre que, en plein accord avec le personnel (sic !) et la population intéressée, la FTMH est disposée, sans délai, à mettre le holà sur toute initiative intempestive".

Notre grand démocrate de la *Weltpoststrasse* avait évidemment décidé tout cela sans consulter les syndiqués FTMH de l'entreprise. Réunis en assemblée le jeudi 29 mars, ils refusèrent de condamner la manifestation. Une première claque pour Dédé, suivie de celle du samedi. L'écho en parviendra-t-il jusqu'à Berne ?

correspondant

Travail de nuit des femmes :

MYOPIE SOCIALISTE

LETTRE OUVERTE AU CONSEILLER D'ÉTAT SOCIALISTE PIERRE DUBOIS

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le PSO vous offre une paire de lunettes dans l'espoir qu'elles vous permettront de remédier à votre myopie. Les 1200 femmes qui ont adressé ces jours une lettre ouverte à l'OFIAMT, pour expliquer pourquoi elles ne seront pas la journée à la cuisine et la nuit à l'usine, apprécieront à sa juste mesure la "solidarité" socialiste dont vous avez fait preuve en donnant votre feu vert pour le travail de nuit à Ebauches SA. Ces lunettes devraient vous permettre de voir la réalité de la vie ouvrière autrement qu'avec ce regard de la rentabilité patronale qui semble avoir motivé votre décision.

Ces derniers temps les prises de position contre le travail de nuit se sont multipliées : opposition syn-

dicale — le travail de nuit des femmes est contraire à la Convention du BIT signée par la Suisse — opposition des partis de gauche — la rentabilité n'a pas la priorité sur la santé — mise en garde de plus de 80 médecins — le travail de nuit conduit inéluctablement à des problèmes de santé accrus — mais aussi, et peut-être surtout, l'opposition ferme du groupe syndical FTMH d'Ebauches SA et celle des femmes, en majeure partie des ouvrières qui craignent d'y laisser la seule chose qu'elles ont, leur santé. Tout cela, vous n'avez pas voulu le voir. Et ce ne sont pas les quelques réserves émises qui y changeront quoi que ce soit. Qui saura en effet leur donner un caractère impératif ? Sûrement pas le Conseil d'Etat neuchâtelois. Pour les patrons "Oui, mais..." signifie "Oui".

Plus d'une ouvrière s'est déjà sentie forcée de donner son accord de principe : "J'avais peur de me retrouver sans travail...". Une des chômeuses qui ont signé la lettre ouverte à l'OFIAMT avait elle aussi dit oui : "Je suis contre, mais j'ai dit oui... j'espère qu'ils n'obtiendront pas l'autorisation !...". Toutes ces femmes doivent apprécier aujourd'hui le fait que vous ayez mis votre poids de Conseiller d'Etat pour argumenter, au côté des patrons, sur les circonstances économiques qui doivent prévaloir.

Rien d'étonnant à ce que les bourgeois et les employeurs soient pour une rentabilité maximale. Rien de surprenant non plus qu'Ebauches SA plaide en faveur d'"une exploitation maximale" (selon les termes du directeur admi-

nistratif du groupe d'ETA Ebauches, *FAN (Feuille d'Avis de Neuchâtel)* du 8 mars 1984). Mais votre mandat de Conseiller d'Etat socialiste est-il vraiment de soutenir les patrons ? Les travailleurs vous ont-ils élu pour donner aux employeurs l'aval qui leur manquait ?

Une fois de plus on voit que les socialistes qui participent à un gouvernement à majorité de droite ne font que porter les valises des bourgeois. Et dans ces valises-là, il n'y a rien pour les travailleurs !

Cette lettre n'est pas que polémique : elle appelle une réflexion fondamentale sur la signification du terme socialiste qui reste là dénomination de votre parti.

Avec nos salutations socialistes.

Parti socialiste ouvrier, section de Neuchâtel, 29 mars 1984

Nicaragua :

Avant même que l'ordinateur, installé par les Etats-Unis pour valider les élections au Salvador, ait donné ses résultats, Ronald Reagan s'est précipité au micro pour annoncer : les élections salvadoriennes sont "une nouvelle victoire de la liberté sur la tyrannie".

Depuis, il a fallu refaire les comptes des bulletins, constater qu'une part importante des Salvadoriens n'ont pas pu aller voter, que certains bureaux n'avaient même pas été ouverts, assister aux critiques publiques, de part et d'autre, sur les cas de fraude électorale. Mais Reagan avait d'autres soucis : faire adopter une nouvelle aide militaire de 62 millions de dollars à la dictature salvadorienne et de 21 millions de dollars aux "contras" qui luttent contre le Nicaragua sandiniste. C'est chose faite : les "élections libres" au Salvador ont atteint leur objectif !

Pendant qu'une minorité de députés américains essayait — en vain — de convaincre les parlementaires de refuser ce crédit, Reagan et ses services secrets de la CIA organisaient le minage des ports du Nicaragua, Porto Sandino et Porto Corinto. Sans l'accord du Congrès US, bien que la loi amé-

Un acte de piraterie

ricaine l'y oblige. Le Wall Street Journal, peu suspect de communisme, révèle que la participation directe de la CIA est "plus importante qu'on ne le supposait au début". En guise de défense, Reagan explique que les Américains n'interviennent pas directement dans la zone de 12 miles des côtes que les USA veulent bien accorder au Nicaragua (celui-ci revendique 200 miles comme eaux territoriales). Un sénateur, qui tient à garder l'anonymat, rétorque : "Cette distinction doit être abandonnée. Si un Américain est sur le navire principal, il est directement engagé dans une activité militaire. Il est totalement secondaire de savoir si ce navire est dans les eaux internationales" (International Herald Tribune, 9 avril 1984).

Six navires au moins ont déjà été touchés par ces mines, dont l'un d'Union soviétique et l'autre du Japon. L'administration US prétend que ces mines doivent empêcher "d'exporter la révolution" au Salvador ! C'est, comme chacun le sait, l'activité essentielle de navires japonais. Devant l'ONU, toutes les puissances impérialistes ont dénoncé cet acte ouvert de piraterie internationale. Pas dans ces termes, évidemment. Mais même la fidèle Mme Thatcher a fait savoir que le minage des ports était contraire à "la navigation internationale". C'est tout dire ! La diplomatie française offre ses services pour déminer les ports, si d'autres pays européens s'associent à elle. Un geste appréciable, s'il se réalise, mais qui reste bien peu face aux menées guerrières américaines. La France elle-même a diminué son aide militaire au Nicaragua ces dernières années.

Quand les employés de l'ambassade américaine en Iran ont été pris en otage, tout ce qu'on appelle la "communauté internationale" a crié au scandale, au mépris des règles internationales. Aujourd'hui, pour aider le Nicaragua à faire face à un pirate de grande envergure, qui recourt à la tyrannie contre la liberté, l'opposition reste pour le moins modeste. Ce n'est pourtant pas la première fois que les USA recourent à ces moyens : durant la guerre du Vietnam, ils avaient aussi miné le port de Haiphong. Reagan n'est pas seulement un pirate. Il est aussi un récidiviste !

M. Thévenaz



Soirée de solidarité de l'IG-Metall pour les 35 heures. Sur la banderole : "Réduire le temps de travail, c'est créer des emplois."

République fédérale allemande (RFA) : Arguments syndicaux pour les 35 heures

L'initiative de l'Union syndicale suisse pour les 40 heures atteint les 100 000 signatures. Parallèlement, en RFA, les syndicats sont engagés dans une bataille intense pour la semaine de 35 heures. Leurs arguments sont utiles à connaître, car sur bien des points, ils tranchent totalement avec les propos confus et erronés tenus par des dirigeants syndicaux helvétiques. Le meilleur exemple nous en est fourni par de récentes déclarations de Ruth Dreyfuss (secrétaire de l'USS) au magazine zurichois Bilanz (avril 1984).

A propos de l'effet des 40 heures sur l'emploi, Ruth Dreyfuss déclare : "L'initiative n'est pas un instrument conjoncturel pour lutter contre le chômage. Quand il s'agit de mesures conjoncturelles, visant par exemple le maintien des places de travail dans une entreprise, nous sommes prêts à des concessions salariales, à certaines conditions". Et d'un ! A propos des nouvelles formes de travail dites "flexibles", elle indique : "Il est faux d'opposer la flexibilité du temps de travail à la diminution générale du temps de travail (...) Dans le cadre de normes sociales définies, l'espace libre doit être le plus grand possible". Et de deux ! Donnons maintenant la parole à son contradicteur, l'IG Metall, le puissant syndicat allemand de la métallurgie.

35 heures et chômage

"La méthode est simple. Chacun travaille moins et les chômeurs ont à nouveau du travail. (...) Si la semaine de 35 heures était réalisée en 1984, elle créerait et assurerait 1,5 million d'emplois. Dans la métallurgie seulement, 235 000. Dans l'industrie sidérurgique, 15 000. L'effet sur l'emploi est donc énorme. Toutes les heures que nous travaillerons en moins correspondront au total à 3 millions d'emplois. La moitié de ces heures, en tout cas, ne pourra être compensée par le patronat avec des rationalisations. Il devra assurer des emplois et en créer de nouveaux. (...) "Il est possible d'estimer l'effet de la diminution du temps de travail sur le marché du travail, à partir des expériences passées. Si aujourd'hui les salariés travaillaient aussi longtemps qu'en 1960, nous aurions chez nous plus de 6 millions de chômeurs. Le patronat lui-même l'a démontré une fois. En 1964, alors qu'une diminution d'une heure et quart de la durée hebdomadaire du travail entraînait en vigueur dans la métallurgie, l'association patronale écrivait sur des tracts : "100 000 ouvriers seraient nécessaires afin de compenser la diminution du temps de travail. Mais ces forces de travail n'existent pas". Aujourd'hui elles sont là ! Voilà pourquoi le patronat a dû tourner son argumentation à 180° o/o. Aujourd'hui il soutient que la diminution du temps de travail détruit les places de travail. Restons-en donc plutôt aux expériences pratiques de diminution du temps de travail. Elles sont indiscutablement positives."

Quelle différence ! Ruth Dreyfuss parle de diminuer le salaire pour maintenir l'emploi, tandis que l'IG Metall exige la semaine de 35 heures sans baisse de salaire. Ce n'est pas ainsi que l'on rendra l'initiative pour les 40 heures populaire et crédible auprès des travailleurs.

Le temps de travail flexible

"Le déversement de propagande pour le temps de travail flexible ou le temps de travail partiel est la stratégie patronale contre les 35 heures. Ils se rendent compte que sans une diminution du temps de travail rien ne va plus, mais veulent en profiter seuls."

"Les horaires de travail flexibles servent aux rationalisations. La force de travail peut ainsi être bien mieux utilisée qu'auparavant. Il est clair que cela provoque des licenciements et non pas la création de nouveaux emplois. (...) "Le patronat peut s'épargner les majorations pour les heures supplémentaires et le travail les jours fériés car le temps de travail flexible transforme des horaires d'exception en norme. "Et les "forces de travail flexibles" sont plus agréables. Car celui qui est peu présent dans l'entreprise accepte des conditions de travail moins bonnes. "Le temps de travail flexible est priorisé par le patronat car il permet une diminution du temps de travail sans compensation salariale. La demande baisse. Ainsi, seuls les mieux payés peuvent se permettre de travailler moins. Pour les millions de personnes qui cherchent une place de travail à temps complet, leur permettant également de nourrir une famille, le temps de travail partiel signifie le chômage partiel."

Au moment où Ebauches SA lutte pour l'introduction du travail de nuit pour les femmes et le travail de week-end pour les deux sexes, afin de rentabiliser ses investissements — ce contre quoi l'USS s'élève — le sens réel de la propagande pour le travail à temps partiel en Suisse devrait être évident. Au lieu de cela, certains pensent intelligent de tout vouloir combiner, sans remarquer qu'ils tombent ainsi volontairement dans le piège tendu par un patronat habile, qui manie des concepts flous pour une rigoureuse rationalisation de son appareil de production ! Encore une argumentation qui dessert l'initiative pour la semaine de 40 heures. A bon entendeur, salut !

A. Meylan

N.B. : Les citations sont tirées de 35 — Der richtige Schritt — gegen die Arbeitslosigkeit, brochure publiée par l'IG Metall.

Pologne :

LES TRAVAILLEURS AU PRESOIR

Depuis qu'il a imposé le coup d'Etat, Jaruzelski n'a cessé de promettre une "réforme économique" pour sortir de la crise et de la gabegie bureaucratique. Cette réforme, amorcée en 1982, instaurait une plus large autonomie aux entreprises. Elle a eu pour effet une hausse générale des prix. Depuis, l'accent est mis sur un renforcement de la contrainte au travail.

L'article qui suit en montre les conséquences pour les travailleurs. Il introduit une série de documents, parus dans les bulletins ouvriers clandestins en Pologne, que nous vous recommandons de lire dans *Inprecor* no 170 du 2 avril 1984.



Un ancien dirigeant de Solidarité est prié de quitter la France

"Ancien dirigeant de Solidarité pour la région de Lodz, M. Zbigniew Kowalewski a été prié de quitter la France avant le 28 avril. La décision prise par le ministère de l'intérieur lui a été signifiée par la préfecture de police le 28 mars dernier. (...) Un collectif de soutien à Zbigniew Kowalewski a été formé par plusieurs écrivains et personnalités politiques 1." (Le Monde, 6 avril 1984)

1. C/o Catherine Delay, 25, rue d'Enghien, 75010 Paris.

Samizdat 82

BULLETIN DU COMITÉ DE SOLIDARITÉ SOCIALISTE AVEC LES OPPRIMÉS DES PAYS DU EST

SOLIDARNOŚĆ Un an de résistance

Zbigniew M. Kowalewski

CSSOPE, brochure no 2

A l'occasion du premier anniversaire du coup d'Etat du général Jaruzelski, le CSSOPE a publié en brochure des textes de Zbigniew Kowalewski.

En Suisse le CSSOPE organise le soutien

Il a pris l'initiative d'une campagne de lettres au gouvernement français et à l'ambassadeur de France en Suisse². Nous en communiquons ci-dessous l'essentiel.

" (...) Membre du Présidium de l'organisation régionale de "Solidarność" de Lodz, délégué au premier Congrès national de "Solidarność", Zbigniew Kowalewski se trouvait en France comme invité des syndicats CGT et CFTD de l'INSEE quand le coup d'Etat du 13 décembre 1981 l'a empêché de rentrer dans son pays.

"Depuis lors il a consacré ses forces à organiser le soutien à ses camarades du syndicat frappé d'interdit et à diffuser l'information à ce sujet dans l'opinion publique et le mouvement ouvrier.

"Il a fait l'objet de violentes attaques dans la presse officielle et les médias polonais. Rentrer dans son pays signifierait pour lui subir le même sort (sinon pire) que ses camarades de la direction régionale de "Solidarność", Andrzej Slowik et Jerzy Kropiwnicki, condamnés à de lourdes peines de prison.

"La France est connue pour la générosité de sa politique d'asile, et votre Gouvernement n'a pas caché sa désapprobation à l'égard du coup de force du général Jaruzelski et sa sympathie pour le grand mouvement ouvrier démocratique de "Solidarność". Aussi pensons-nous que la mesure d'expulsion prise à l'encontre de Zbigniew Kowalewski ne peut être due qu'à un malentendu.

"Nous vous prions donc instamment de bien vouloir annuler cette décision."

2. L'original de ce texte peut être obtenu à l'adresse suivante : CSSOPE, case postale 31, 1213 Petit-Lancy 1. Nous invitons nos lecteurs à participer à cette action.

En 1983, le revenu national par tête d'habitant était de 28 o/o inférieur à celui de 1978. De plus, les derniers mois de 1983 ont été marqués par une nouvelle baisse de la production. Les indices de la production vendue, calculée sur la base 100 des mois correspondants de l'année 1982 étaient respectivement de 106, 103,5 et 100,4 pour octobre, novembre et décembre 1983. Il en est de même en ce qui concerne la production agricole. Les achats de viande aux producteurs, individuels et fermes d'Etat, à la fin 1983 par rapport à 1982, qui était déjà une année basse, ont baissé de 7,2 o/o en octobre, de 16 o/o en novembre, et de 25,6 o/o en décembre. Depuis quatre ans, le niveau de vie de la population s'est largement détérioré, comme en témoignent les chiffres disponibles concernant la consommation. En cinq ans, la consommation de pain par tête d'habitant a baissé de 3,1 o/o, celle de lait de 5,8 o/o, celle de beurre de 35 o/o, celle des graisses végétales de 30,4 o/o, celle des graisses animales de 39,3 o/o et celle de viande de 44,7 o/o.

La hausse des prix de janvier 1984...

En 1984, la bureaucratie polonaise prévoit de nouvelles coupes claires dans les revenus des travailleurs. La hausse des prix des produits alimentaires du 30 janvier dernier n'est en effet qu'un premier volet de cette politique. Elle n'en a pas moins été particulièrement sensible. Qu'on en juge : les prix ont augmenté respectivement de 25 o/o pour le pain et la farine, de 25 à 80 o/o pour les charcuteries de qualité, de 10 à 35 o/o pour le lait et les produits laitiers, de 15 à 25 o/o pour les graisses végétales, de 10 o/o pour les graisses animales, de 10 à 20 o/o pour la viande, de 25 à 38 o/o pour les pâtes alimentaires, et de 13 o/o en ce qui concerne le sucre, cela alors que le pourcentage de personnes ne parvenant même pas à acheter la totalité des rations auxquelles elles ont droit, soit une livre de beurre, 2,5 kg de viande, 1,5 kg de sucre par mois, augmente sans cesse.

Pour "limiter les effets de la hausse des prix", comme l'affirment officiellement les bureaucrates, une série de modifications législatives est entrée en vigueur le 1er février 1984. Sans vergogne, les médias proposent aux personnes âgées, à celles qui ont pris un

congé pour l'éducation des enfants, et aux jeunes scolarisés, de "rattraper" leurs revenus en travaillant de nuit ou après l'école. Le Code du travail a été modifié en conséquence.

Le second volet concerne l'imposition de la masse salariale. Avec la réforme économique de 1982 avait été créé un "fonds d'activation professionnelle" (FAZ), dont le but avoué était de financer les reconversions des travailleurs, la formation permanente et les allocations de chômage. En fait, cependant — car ces trois systèmes n'existent pas — il s'agissait d'un moyen de pression sur les entreprises, devant les conduire à limiter les augmentations de salaires, y compris lorsque leur situation financière était bénéficiaire. Les entreprises devaient payer un impôt très rapidement progressif à l'Etat, si le salaire moyen annuel des travailleurs augmentait de plus de 7 o/o. Le 1er janvier 1984, une nouvelle loi est entrée en vigueur et, dorénavant, cette imposition concerne toute augmentation de la masse salariale des entreprises et non plus le seul salaire moyen. Qui plus est, l'effet de cette loi est rétroactif et concerne également les primes de fin d'année 1983. Son résultat immédiat est donc de limiter le montant de ces primes et, à plus long terme, de limiter aussi bien l'embauche que les augmentations de salaires. Par ailleurs, elle tend à différencier encore plus les salaires au sein de l'entreprise, et entre les différentes branches.

... et la mutation du système salarial

Le troisième volet concerne les modifications du système des salaires. La loi du 26 janvier 1984 permet aux entreprises de déterminer, en toute autonomie, leurs grilles salariales, alors que jusqu'ici ces grilles étaient fixées centralement dans chaque branche en fonction de la convention collective, les entreprises ne pouvant jouer que sur les primes. Il s'agit tout d'abord de rendre possible la révision, entreprise par entreprise, des conventions collectives qui garantissaient un certain nombre d'avantages. Par ailleurs, cette loi fixe de nouvelles normes concernant les primes, le paiement des heures supplémentaires, des suppléments salariaux, etc. Ceux-ci seront dorénavant calculés en fonction du salaire minimum de chaque catégorie, et non plus en fonction du salaire

perçu par l'intéressé, et seront donc plus bas. Il s'agit cependant d'une disposition particulière, car les entreprises pourront s'appuyer sur elle, mais elles pourront également conserver leur système antérieur, si les rapports de forces au sein de l'entreprise ne laissent pas à la direction les marges de manœuvre suffisantes pour imposer la nouvelle réglementation. Cette loi facilitera elle aussi les différenciations des salaires, tant au sein de l'entreprise qu'entre les travailleurs des différentes entreprises. En effet, elle supprime les maximums salariaux antérieurs. D'ailleurs l'hebdomadaire polonais officiel *Zycie Gospodarsze* confirme ce jugement en rendant compte, dans son édition du 18 décembre 1983, des propos du ministre chargé des relations avec les syndicats, Stanislaw Ciosek, lors d'une réunion de la commission pour la réforme économique qui s'est tenue le 14 décembre à Varsovie. Citant les propos du ministre, l'hebdomadaire écrit : "Le but de la loi (modifiant le système des salaires, ndlr.) est une large différenciation des salaires selon le critère de l'utilité pour l'entreprise et l'évacuation de toute pitié dans l'établissement des salaires. Nous n'avons pas les moyens de distribuer l'argent et nous ne pouvons nous permettre, poursuivait le ministre, de regarder les salaires comme des prestations sociales. Si l'entreprise veut payer quelqu'un un peu plus, elle doit payer un autre un peu moins. Les salaires devraient être régis par les lois brutales de l'économie, et le concept de minimum social ne peut concerner que ceux qui sont sans travail." Voilà qui a au moins le mérite de la franchise.

De fortes différences salariales

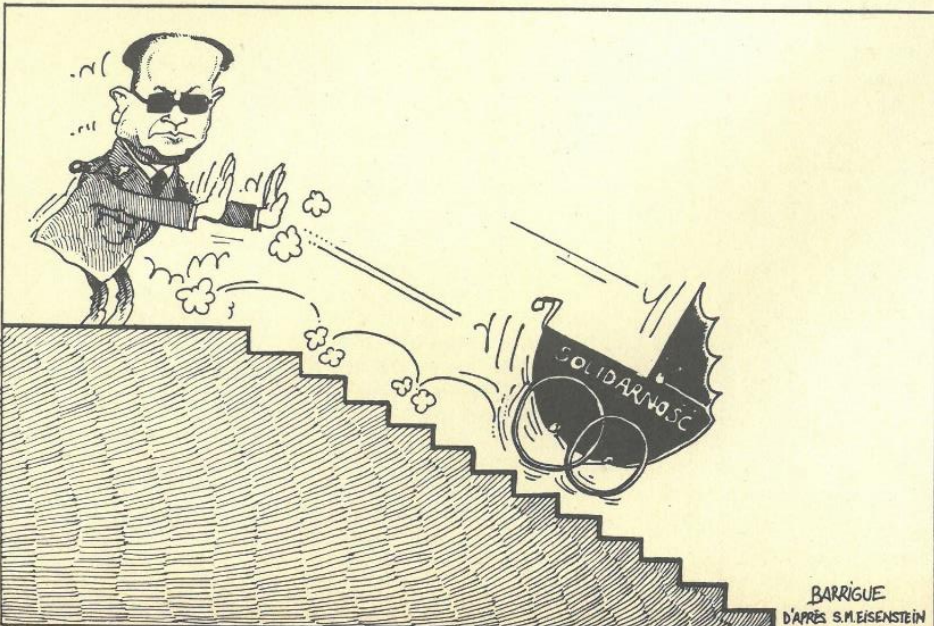
Les différences salariales sont grandes entre les différentes branches d'activité et en leur sein en Pologne. En 1982, le salaire moyen d'un ouvrier était de 25 022 zlotys dans les mines contre 9405 dans l'industrie légère. En 1983, le salaire minimum légal était de 5400 zlotys, cependant, le plafond salarial de la tranche des 10 o/o de personnel non ouvrier dans les mines était, en 1982 déjà, de 41 373 zlotys, et il s'agit, pour ce dernier cas, de salaire de base sans primes et autres suppléments de fonction. Il s'ensuit que la différence de salaire entre ouvriers effectuant le même travail peut être de 1 à 2,5 entre les branches, celle entre un ouvrier et un directeur de 1 à 9.

Source : Office central des statistiques (GUS). Par ailleurs, selon *Solidarność* de la Télévision, les journalistes du service politique gagnent... 70 000 zlotys par mois.

Ces récentes mesures anti-ouvrières s'ajoutent à une longue série de modifications de la législation du travail introduites en 1982 et 1983. Parmi les plus importantes d'entre elles, citons l'obligation de chercher du travail par l'intermédiaire de l'Office de l'Etat (qui renforce la police des emplois), l'impossibilité de démissionner dans une série d'entreprises, et le prolongement du préavis de démission jusqu'à six mois dans l'industrie et le commerce, etc. Toutes ces mesures visent à renforcer la contrainte au travail et à accroître l'exploitation de la classe ouvrière. Ces tentatives sont le centre de gravité des modifications introduites depuis janvier 1982 sous le vocable de "réforme économique polonaise".

Toutes ces mesures se heurtent aujourd'hui à la résistance ouvrière. L'annonce de la hausse des prix a été accueillie par des arrêts de travail dans de nombreuses entreprises du pays. Souvent, les travailleurs se servent du conseil d'autogestion comme d'un substitut au syndicat interdit pour torpiller telle ou telle action des directeurs. La résistance passive s'accroît elle aussi. Pour ne donner qu'un seul exemple, dans l'usine textile Uniontex de Lodz, où une grille salariale expérimentale avait été introduite, sur les 12 000 travailleurs présents dans l'entreprise au moment où l'expérience fut lancée, il n'en restait plus que 6700 en août 1983, quelques mois plus tard : contre la surexploitation, les ouvriers avaient voté avec leurs pieds. Mais cette résistance, pour massive qu'elle soit — les grèves sont en général suivies à 90-95 o/o — se heurte aujourd'hui à la faiblesse générale des structures syndicales interentreprises et, de ce fait, restent éclatées.

Cyril Smuga

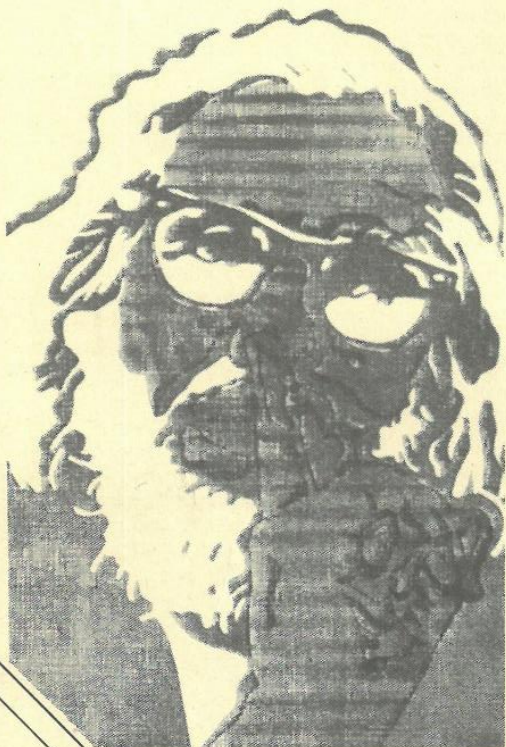


Chili :

ART ET RÉSISTANCE

pourque un pueblo
que se identifica
en su cultura,
es un pueblo
invencible.

Ernesto Cardenal



"Car un peuple qui s'identifie à sa culture
est un peuple invincible." (Ernesto
Cardenal) Carte éditée par l'atelier
"El Sol" à Santiago du Chili.

La Brèche : La montée des luttes populaires à la fin des années soixante au Chili, qui culminera durant l'Unité populaire de Salvador Allende (1970-1973), a été accompagnée d'une grande éclosion culturelle. En Europe, celle-ci a surtout été connue à travers la chanson chilienne : Victor Jara, Violetta Para, Inti Illimani, etc. Qu'est devenu ce riche patrimoine après le coup d'Etat de Pinochet ?

Sixto : Après le coup d'Etat, comme tout le monde le sait, les artistes ont été poursuivis, assassinés, torturés, emprisonnés. Leur expression a été étouffée par la dictature, qui a essayé de supprimer toutes les manifestations culturelles exprimant l'idée de construire une société différente, l'idée d'une alternative à la société capitaliste. La dictature stimule alors le développement d'une culture exclusive, élitiste, qui rompt le processus de continuité historique et culturelle qui existait jusqu'alors au Chili.

* **Pourtant l'art, avec la résistance, va survivre à cette tentative d'étranglement. Par quels biais ?**

— L'art commence à se manifester comme une forme de résistance à la brutalité de la répression dans les prisons, dans les camps de concentration, dans les syndicats, dans les communautés chrétiennes de base. Surtout dans ces communautés, car alors l'Eglise, du moins un de ses secteurs, est devenue un élément rassembleur où se développent des activités politico-culturelles.

L'art en général, plus particulièrement la chanson, le théâtre, l'artisanat et la poésie, devient un point de rencontre en forme de fer de lance de la résistance au régime et même un point de rencontre des organisations de gauche. La thématique du théâtre renoue avec ce qui s'était développé jusqu'en 1973. Cette continuité retrouvée se manifeste par le fait que la classe ouvrière et l'ensemble du peuple aujourd'hui se reconnaissent dans des leaders artistiques, mais aussi politiques, qui ont un bagage culturel important pour le Chili : Pablo Neruda, Violetta Para, Victor Jara.

* **ENTRETIEN AVEC SIXTO, RESPONSABLE INTERNATIONAL DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU MIR (MOUVEMENT DE LA GAUCHE RÉVOLUTIONNAIRE).**

Je crois qu'il est important de souligner ce qui s'est passé dans les camps de concentration, car il y avait non seulement des manifestations de résistance à la dictature mais aussi des manifestations de haut niveau culturel, utilisant des symboles, des formes d'art connues des détenus, mais pas de la dictature. On assista ainsi à une série de commémorations clandestines dans les camps : commémoration du 1er Mai, de l'anniversaire de Lénine, de la Révolution d'Octobre, etc.

De nombreux artistes, professionnels ou amateurs, se sont efforcés soit de transmettre leurs capacités, soit de les améliorer. Sur cette base, l'art qui s'est ensuite formé en dehors des camps pouvait non seulement être un point de rencontre, mais aussi se transformer. Devenir un instrument de dénonciation politique. Sous cet angle, la chanson, la poésie et le théâtre commencent à traiter une thématique qui rend compte de la condition des Chiliens sous la dictature, de la condition des détenus et des disparus, de la situation économique, de la barbarie du régime.

Plus tard, l'art a commencé à produire, comme résultat de toutes ces années de travail difficile dans la clandestinité ou la semi-légalité, des résultats de très haute qualité.

* **Quel rôle jouèrent les artistes chiliens en exil dans cette évolution ?**

— Il faut reconnaître l'énorme importance des artistes et des ensembles qui étaient hors du Chili pour le maintien de la solidarité et de la fraternité de tous les exilés chiliens, en lien avec la lutte du peuple chilien. Techniquement, les ensembles musicaux "de l'extérieur" sont arrivés à un très haut niveau de qualité, même si cette maîtrise n'a pas trouvé d'équivalent dans le contenu des chansons. Certains thèmes sont notablement influencés par l'expérience d'un long exil. Le phénomène est inverse au Chili : les thèmes y ont plus d'importance que les aspects techniques.

* **Faut-il alors parler de deux chansons chiliennes, l'une de l'intérieur, l'autre de l'extérieur ?**

— Il y a deux expressions différentes d'une même chanson, qui

obéissent à deux réalités différentes. Lorsque l'on est éloigné de la patrie, de la lutte des classes, on commence à perdre la perspective fournie par cet enracinement, car elle manque dans la pratique quotidienne. Il faut reconnaître que de nombreux artistes en exil ont fait un effort extraordinaire pour rester en contact avec la réalité chilienne, à travers les revues, les cassettes, les lettres. Certains risquent même leur vie pour retourner au Chili durant de brèves périodes, pour pouvoir s'imprégner de cette réalité et la retranscrire dans leurs disques ou leurs poèmes.

Concernant la poésie, je voudrais souligner un phénomène essentiel. Actuellement, la poésie renoue avec une pratique populaire de la déclamation poétique au Chili. Il y a de nombreuses années, dans tous les spectacles de divertissement, il y avait un poète populaire. Aujourd'hui, dans chaque manifestation politique, dans chaque tentative de reconquête des acquis sociaux depuis le coup d'Etat, il y a toujours un poète populaire, qui est capable d'exprimer, par des vers très simples et sensibles, la réalité et la condition du peuple chilien.

* **La place de l'art dans la résistance est donc, à l'exemple de la poésie, importante ?**

— Effectivement. Une grande partie des artistes, surtout ceux que nous appelons les "sans salle" — c'est-à-dire ceux qui n'ont pas eu accès aux salles de spectacle sous la dictature et qui sont liés au peuple non seulement par leur activité artistique mais aussi politique — ont joué un rôle extraordinaire, fondamental, dans la résistance chilienne. Lors de la récente assemblée du Mouvement démocratique populaire, en février à Santiago, nous avons assisté à un acte artistique merveilleux : la projection d'un montage de diapositives retraçant l'histoire du mouvement ouvrier. Nous avons ainsi pu voir et entendre, à travers la poésie, le film, la chanson, à travers ce que peut dire un acteur, un poète, ce que fut et ce qui est l'histoire de notre classe ouvrière.

**ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-
MÊMES !**

LAUSANNE et VAUD

Casino de Montbenon, Salle des Fêtes
me 18 avril, 20h30 : *Raphaël Fays Trio* (dans la tradition de Django Reinhardt). Fr. 20.—. Et., ap. : Fr. 15.—. Loc. 021 / 43 85 94 et Ex Libris, Palud.
Cinéma suisse, Casino de Montbenon
Salle Paderewski. à 20h30. Films de Luis Buñuel.
me 18 avril : *Le charme discret de la bourgeoisie*, France, 1972. je 19 : *Les Hauts de Hurlevent*, Mexique, 1953. me 25 : *Viridiana*, Espagne, 1961. je 26 : *Le journal d'une femme de chambre*, F, 1963.
L'Octogone - Théâtre de PULLY
ve 27 avril, 2030 : Jazz avec Sebastian Santa Maria et Jean-Louis Bianchina, Erdal Kizilçay, Claude Lauzzana, John Woolloff. Fr. 16.—.

Théâtre de Vidy
du ma 24 avril au ve 11 mai, 20h30, me et je 19h (relâche di) : *Messiah*, de Martin Sherman, par le Centre dramatique de Lausanne. 021 / 23 82 52.
Galerie La Marge, 43, rue de Bourg
jusqu'au sa 28 avril : exposition *Viatcheslav Sissoïev* (dessinateur soviétique emprisonné). Co-organisation : AIDA (Association internationale

de défense des artistes).

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
à 20h30. ma 17, me 18 avril : *Transatlantique*, de Hans-Ulrich Schlumpf (CH, 1982). ve 20, sa 21 : *L'Allègement*, de Marcel Schüpbach (CH, 1983). ma 24, me 25 : *Glut (Cœur de braise)*, de Thomas Koerfer (CH, 1983). ma 1er, me 2 mai : *Atomic Café*, de Kevin Rafferty, Jayne Loader, Pierre Rafferty (USA, 1982).

Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville
ve 27, sa 28 avril, 20h30 : *Monty Python - Le sens de la vie*, de Terry Jones (GB, 1983).

Le Cinématographe, Cinéma Rex, NYON
ma 24 avril, 20h30 : *La roulette chinoise*, de Rainer Werner Fassbinder (RFA, 1976).

Salle communale, NYON
ve 27 avril, 20h30 : *Dewey Redman Quartet* (Dewey Redman, tenor sax; Charles Eubanks, piano; Mark Helias, basse; Edward Blackwell, batterie). Org. : Jazz-Nyon. (Et bientôt, à Nyon, l'Art Ensemble of Chicago — le sa 12 mai !)

L'Echandole, Château d'YVERDON
me 25 avril, 20h30 : concert de jazz avec le *BBL (Big Band de Lausanne)*. Entrée Fr. 1.—.

GENÈVE

Uni II, 24, rue Général-Dufour
du me 11 avril au je 10 mai, du lu au ve de 10 à 21h et le sa de 10 à 13h : exposition de photos *Images de la guerre, 130 années de photographie de guerre - une accusation*.

Maison du Quartier de la Jonction
sa 14 avril, 20h30, di 15, 17h : *Mirages*, création de l'Atelier Théâtre Autrement-Aujourd'hui, ass. Fr. 15.—, AVS-AI, ét. : 10.—. Loc. 022 / 28 70 54. (Autrement-Aujourd'hui est une association créée dans le but de développer des activités d'expression avec des personnes handicapées mentales.)

Théâtre Mobile, Grand Café du Grütli
du ma 17 au sa 28 avril, 21h, di à 17h (relâche lu) : *Journal d'un fou*, de N. Gogol. 022 / 28 68 20.

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes
ve 27, sa 28 avril, 21h : *L'état des sons* (9 musiciens). Org. : AMR.

New Morning, 4, Forces-Motrices
di 15 avril, 17h et lu 16, 21h : *François Silvant*, auteur et interprète de "Je veux plus de crème dans les mille-feuilles". Mylène Micoton

l'événement

France :

84, L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS

Si 1983 restera l'année d'une austérité accrue et des grands reniements fondamentaux du gouvernement Mauroy (au nom de la "rigueur"), 1984 promet d'être pire encore, puisque après la politique financière, c'est la politique industrielle new look — c'est-à-dire platement capitaliste — qui sera appliquée. Chantiers navals, sidérurgie, automobile, textile, charbonnage : la moulINETTE de l'emploi tournera à plein régime. Il y a peu encore, Mauroy disait volontiers qu'il était "un chef de guerre contre le chômage"; aujourd'hui, Mitterrand est un "capitaine d'industrie" (Libération du 5 avril 1984). Les travailleurs français font déjà l'expérience que les deux appellations ne sont pas compatibles, sauf à considérer cyniquement que la fonction du Président de la République consiste à fournir un surcroît de travail à son Premier ministre...

Ce qui apparaît ainsi crûment, c'est qu'il ne peut y avoir deux logiques, deux solutions à la crise. Il y a celle qui respecte les lois du marché, celle que Mitterrand a choisie. Et il y a celle qui part des besoins de la majorité de la population, des salariés. A terme, cette dernière implique la rupture avec les mécanismes essentiels du capitalisme. Cette célèbre "rupture" que le Parti socialiste avait promis de mettre en œuvre et à qui il tourne résolument le dos.

"Vive la crise"

Bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, le Cassandre du Parti socialiste (PS), Michel Rocard, claironnait : "On ne biaise pas avec le marché". Une conviction partagée par l'ensemble des responsables socialistes, qui s'exprime aujourd'hui avec une brutalité particulière. Le "tournant" du

fallait pénétrer davantage encore sur le marché mondial et répondre mieux aux critères de rentabilité, de relance des profits, de l'économie et du patronat privé. Les conséquences sociales d'une telle politique sont évidemment graves. A tel point que l'Ex, Valéry Giscard d'Estaing en personne, peut constater sans déplaisir : "Nous aurions fait la moitié de ce qui se passe actuellement, nous aurions été renvoyés dans nos foyers" (Le Matin, 4 avril 1984).

L'exemple de la sidérurgie

Respectueux des lois du marché, persuadés qu'il n'y a d'issue que dans le capitalisme, les gouvernants français appliquent avec rigueur, en Lorraine et ailleurs, le plan européen de restructuration de la sidérurgie. Ce plan, déjà responsable de la disparition de plusieurs dizaines de milliers d'em-



Barricades des sidérurgistes à Longwy.

prises au marché, je réponds oui!" (Libération, 2 avril 1984).

C'est reconnaître ouvertement que, contrairement à ce qu'affirme le démagogue Mitterrand, les licenciements d'aujourd'hui n'assurent aucune garantie pour les emplois de demain. Quant à la création d'emplois nouveaux par le biais de l'implantation industrielle, voici ce qu'en pense un spécialiste, Jacques Gory, commissaire à l'industrialisation de la Lorraine : "Les emplois supprimés se comptabilisent par pans de centaines, voire de milliers et les emplois créés par dizaines, au mieux par quelques centaines. L'ère des grandes implantations est révolue" (Le Monde, 5 avril 1984).

Une autre logique est possible

L'exemple de la restructuration de la sidérurgie européenne permet de voir comment fonctionne la logique de l'adaptation au marché. Constatant qu'une partie de la production européenne d'acier ne trouvait plus d'acheteurs, ce qui entraînait en retour une baisse des prix et donc la nécessité de subventionnement gouvernemental, la Commission européenne a simplement décidé de réduire massivement la production. Avec, à la clef, un gaspillage humain et économique incroyable : en France, il est ainsi prévu de fermer l'usine Ugine-Acières à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), la plus mo-

dale fondamental des décisions patronale et gouvernementale. Voilà ce qu'exprimaient les dizaines de milliers de Lorrains descendus dans la rue, lorsqu'ils refusaient la désertification économique d'une région et les licenciements. L'enjeu des restructurations est bien : qui produit quoi, comment et pour qui ? Dans le cas de la sidérurgie, la réduction de la production — au nom de la compétitivité — est d'autant plus scandaleuse que les besoins sociaux existent, de toute évidence. Des centaines de milliers d'êtres humains sont menacés de mort par la famine et la sécheresse au Sahel africain. Une première mesure d'urgence serait d'acheminer l'eau nécessaire à leur survie : cela signifie mettre à disposition des pompes, du matériel de forage, des conduites, bref des tonnes d'acier. Mais ce besoin élémentaire, le marché le nie : les pays du Sahel ne sont pas solvables.

Tous ensemble, à Paris, pour un plan ouvrier contre la crise

Nos camarades de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire, section française de la IVe Internationale) ont donc parfaitement raison d'affirmer que le problème de la sidérurgie doit faire l'objet d'un débat public, débouchant sur une estimation des besoins réels : "Pour calculer les besoins en acier, un débat politique devait avoir lieu : quels équipements collectifs (crèches, restaurants, terrains de sports, etc.), quels logements, quels transports devaient être construits ou rénovés dans tout le pays. Chacun de ces investissements correspond à des besoins sociaux et se chiffre en tonnes d'acier de telle ou telle qualité" (Rouge no 1106 du 30 mars 1984). La même procédure peut être appliquée aux autres secteurs menacés, débouchant sur un véritable plan ouvrier contre la crise. Centraliser les manifestations régionales dans une gigantesque marche sur Paris, rassembler les volontés ouvrières pour imposer au gouvernement élu par les travailleurs qu'il choisisse une autre logique pour sortir de la crise, voilà la tâche de l'heure. A défaut de quoi ne triompheront que ceux qui, comme ce haut responsable de l'UDF (giscardienne), expliquent : "Il faut penser à plus tard, ne pas être démagogue. D'autant qu'on n'est pas mécontent au fond que le ménage soit fait par la gauche plutôt que par nous" (Le Matin, 4 avril 1984).

Eric Peter

LE PCF DANS LA TOURMENTE

La dureté avec laquelle Mitterrand impulse les restructurations industrielles n'est pas dénuée de calcul politique. L'idée, simpliste, est de porter le fer cette année pour pouvoir commencer à fin 1985 à en récolter les "aspects positifs", qui, conjugués à ceux de la reprise économique aux Etats-Unis, devraient assurer une victoire socialiste aux élections législatives de 1986.

Un calcul qui ne fait pas du tout le beurre du Parti communiste français (PCF). Si cette série d'hypothèses mitterrandistes se réalise, le PS en sera le principal bénéficiaire, le PCF continuant à faire figure de cinquième roue du char gouvernemental, tout en ayant perdu une bonne part de son audience ouvrière (puisque les secteurs touchés font partie de ses bastions traditionnels). Si l'opération échoue, le PCF, justement à cause de sa meilleure implantation ouvrière, devra plus durement et plus rapidement rendre compte à son électeur. Déjà maintenant, la pression est forte : un récent sondage indiquait que 70 o/o des électeurs du PCF sont prêts à faire grève ou à manifester pour leurs revendications (Le Monde du 3 avril 1984).

Il devenait donc urgent pour la direction du PCF de se démarquer de la politique de Mitterrand, sans pour autant mettre en cause ouvertement sa participation gouvernementale. Georges Marchais monta donc en première ligne parlant d'"erreur tragique" à propos de la politique industrielle. Toutefois, sur le fond, le PCF n'a pas d'autres propositions à faire que celles du PS : lui non plus, malgré ses déclarations verbales, n'entend pas rompre avec le capitalisme. Dès lors, il ne reste plus au PCF qu'à expliquer que l'esprit des accords gouvernementaux est trahi. Et à Mitterrand de citer leur lettre : "Le changement se poursuivra par étapes selon un rythme de transformations qui tiendra compte de la situation de crise"; d'ajouter que de toute façon seuls les imbéciles persistent dans l'erreur et de terminer en mettant en jeu la participation gouvernementale du PCF : "Le temps est venu de mettre les choses au net".

La montée des tensions sociales va certes durcir ce petit jeu. Mais au moment où les travailleurs sont attaqués, Mitterrand n'a pas intérêt à redonner sa liberté d'action au PCF et à la centrale syndicale qu'il contrôle, la CGT. Quant au PCF, le risque de marginalisation en cas de sortie du gouvernement est, pour l'instant, trop fort. Sauf bouleversement brusque, ces deux partenaires gouvernementaux continueront donc à jouer les amants déçus.

On ne peut toutefois tirer de cette constatation conjoncturelle la conclusion que le PCF est condamné, par nature, à rester au gouvernement. Selon l'ampleur et le rythme des restructurations, selon le résultat électoral des communistes aux élections européennes, par exemple, la sortie peut devenir la seule issue pour le PCF.

E. P.

"Vous voulez fermer les hauts fourneaux ? Mais il y a un haut fourneau qui est en train de s'allumer : celui de la colère." Mauroy, 25 janvier 1979 à l'Assemblée nationale.



Président de la République n'est pas aussi soudain qu'on veut bien le dire; il a même été soigneusement préparé depuis longtemps. En particulier dans les médias. L'opération "Vive la crise !" d'Yves Montand and Co n'est que le sommet de l'iceberg. Depuis des mois, Le Matin, Libération, d'autres encore, martellent les bienfaits de la modernité, la valeur de l'initiative privée, enivrant leurs lecteurs des succès éphémères de tel ou tel patron moderniste et "performant". Car le choix fondamental avait été fait depuis longtemps : pour résoudre la crise, il

plais dans la plupart des pays européens, prévoit qu'"au cours des deux années à venir, entre quatre-vingt-dix mille et cent mille emplois devront encore être supprimés : entre vingt et vingt-cinq mille en France, neuf à dix mille en Belgique, environ vingt-cinq mille en Italie et autant en RFA (...)" (Le Monde, 5 avril 1984). Et l'un de ses maîtres d'œuvre, le Français Etienne Davignon explique : "Si vous me demandez y aura-t-il encore des plans brutaux comme actuellement, je vous réponds non ! Si vous me demandez faudra-t-il adapter les entre-

derne du pays, à la production spécialisée et dont les 1250 travailleurs sont en partie des Lorrains ayant suivi le déplacement de la production d'un bout à l'autre de la France !

Le raisonnement à première vue imparable de la Commission européenne bute sur une question simple : qui décide des besoins en aciers ? Le marché, répond-elle. Il ne s'agit donc pas des besoins réels, mais de la demande solvable. Il ne s'agit pas de l'utilisation rationnelle des capacités — techniques et humaines — de production, il s'agit des profits. Voilà le scan-